



Rapport annuel 2009-2010



Coordination, supervision et rédaction
Mylène Bergeron

Révision linguistique, conception graphique et mise en page
Marie-Claude Chagnon

Photographie de la couverture avant

- © Québec couleur nature 2006
(catégorie Parcs nationaux du Québec), David Mallet

Photographies de la couverture arrière

- © Québec couleur nature 2008
(catégorie Parcs nationaux du Québec), Marilène Lucas
- © Québec couleur nature 2008
(catégorie Parcs nationaux du Québec), James Hajjar
- © Québec couleur nature 2006
(catégorie Parcs nationaux du Québec), Serge L'Heureux

ISBN 978-2-923731-10-0 (version imprimée)
ISBN 978-2-923731-11-7 (version électronique)

ISSN 1911-8368 (version imprimée)
ISSN 1911-8376 (version électronique)

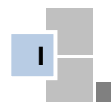
© Nature Québec, 2010

RAPPORT ANNUEL

2009-2010

TABLE DES MATIÈRES

2	Mot du président
3	Mot du directeur général
4	Organigramme
5	Membres du conseil d'administration
7	Personnel administratif, contractuels et bénévoles
8	Rapport d'activités
	Sommaire des imprimés
	Sommaire des interventions médiatiques écrites
	Sommaire des interventions médiatiques électroniques
9	Commission Agriculture
10	Commission Aires protégées
12	Commission Biodiversité
14	Commission Eau
16	Commission Énergie et changements climatiques
20	Commission Forêt
22	Communications
24	Rapport financier
25	Lettre du vérificateur
26	États financiers
29	Notes complémentaires et annexes
32	Présences publiques et partenariats
32	Sommaire des participations
33	Partenaires financiers
33	Partenaires en biens et services
34	Affiliés
35	Membres et donateurs
38	Le point sur le Plan d'action 2010



Mot du président

Chaque année arrive le moment de la rétrospective du Président. Moment que je trouve toujours un peu pénible, compte tenu que je voudrais souligner le travail de chaque membre du personnel de Nature Québec et de ses bénévoles, et ce, sans passer sous silence certains dossiers, tous aussi importants les uns que les autres.

Encore cette année, il me semble que le travail réalisé dans chacune des commissions est immense et d'une importance capitale, que ce soit concernant l'agriculture, la forêt, la biodiversité, les aires protégées, l'eau, l'énergie... En fait, il me semble toujours que Nature Québec ne peut se permettre de ne pas être présent face à ces enjeux, auxquels s'ajoutent souvent l'actualité, laquelle commande des réactions rapides et l'élaboration de prises de position cohérentes avec le travail de fond réalisé au sein des commissions.

Je m'étais bien promis de ne pas insister sur certain dossiers, mais je ne peux m'empêcher de souligner l'adoption de la *Loi sur les forêts*, où Nature Québec a joué un rôle déterminant, la réintégration des terrains du parc du Mont-Orford, la production de l'étude sur les aires protégées de catégorie VI et la réforme de la *Loi sur les mines*, laquelle constitue encore un dossier chaud puisque cette loi demeure nettement insuffisante, la crise actuelle dans le dossier des gaz de schiste en témoignant de manière éloquentes...

Cette année, je veux surtout rendre un hommage particulier au personnel de Nature Québec. À ceux qui, tous les jours, font de leur boulot un engagement à rendre notre monde meilleur. Je ne veux pas minimiser le travail des bénévoles, mais je veux surtout souligner le dévouement de nos employés qui accomplissent un travail considérable, bien souvent sans compter leurs heures, pour des conditions de travail souvent moins avantageuses que celles que leur offrirait le secteur privé, ou public.

Cette prise de conscience est devenu encore plus manifeste cette année, alors que, tout en ayant voté une amélioration des conditions salariales en début d'année pour tenter de corriger un peu cet écart et souligner notre grande satisfaction pour le travail accompli, nous avons dû (le conseil d'administration) faire des compressions difficiles pour tenter de corriger la situation financière, face à un déficit appréhendé de près de 20 000 \$...

Je tiens, en mon nom personnel et en celui de tout les membres du conseil d'administration, à remercier tous et chacun des employés de Nature Québec pour ce sacrifice, qui se doit d'être le plus court possible. Je souhaite, en ce faisant, que l'ensemble des membres de Nature Québec réalise à quel point nous sommes choqués d'avoir une équipe au sein de notre organisation pour relever les défis toujours plus importants que nous imposent des problèmes environnementaux complexes en termes techniques, économiques et politiques.

Du fond du cœur, merci !



Michel Bélanger
Président bénévole



Mot du directeur général



Une année charnière à Nature Québec

L'année 2009-2010 aura été une année charnière, faite de hauts et de bas, à Nature Québec.

Des hauts significatifs, avec l'adoption de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, laquelle place enfin la gestion écosystémique des forêts au cœur de la réforme. C'est une grande victoire pour Nature Québec, dont la commission Forêt, menée de main de maître par Louis Bélanger, a, aux dires de tous, influencé positivement le contenu de cette importante loi cadre. Des hauts, comme le programme *Zones importantes pour la conservation des oiseaux* (ZICO), lequel a permis des actions de conservation concrètes, sur le terrain, dans plusieurs des quelques 100 ZICO(s) que compte le Québec, notamment par la création d'un réseau de 22 gardiens de ces importants territoires pour la biodiversité ; des hauts, comme les *Ateliers de conservation des milieux naturels* ou comme le grand succès de notre projet *Agriculture et climat : vers des fermes 0 carbone*, qui a rencontré ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et qui devrait faire des petits...

Des bas aussi, il faut le dire. Nous terminons l'année avec un déficit de près de 20 000 \$ et aucune réserve accumulée. C'est peu relativement à un budget de l'ordre de 800 000 \$. Mais, pour une ONG comme la nôtre, c'est beaucoup. Le déficit aurait été moindre si le faible et unique soutien de base de 10 000 \$ du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) avait été reconduit. Mais, au moment où ces lignes sont écrites, nous attendons toujours... Cette incertitude financière, la fin de certains projets, font en sorte qu'il nous est difficile de maintenir une masse critique de professionnels aguerris, qu'on ne peut pas toujours retenir, compte tenu de l'incertitude financière.

Des hauts et des bas aussi, dans certains dossiers où les enjeux sont majeurs et les ressources pour s'y attaquer, faméliquées. Comment ne pas souligner le travail de Ugo Lapointe, âme de la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine !* et collaborateur de Nature Québec, qui a coordonné les actions pour une réforme en profondeur de la *Loi sur les mines*, laquelle en a tant besoin. Malheureusement, en raison de l'entêtement du gouvernement et d'une vision néocoloniale de l'exploitation des ressources minérales, on ne réforme qu'à la marge, de peur, selon le Ministre, que les

investisseurs se tournent vers la Chine... D'ici là, la liste des 345 sites miniers abandonnés, lesquels constituent un passif environnemental énorme et coûteront plus de 300 millions de dollars à l'État pour leur restauration, n'est toujours pas accessible. Et sur 6 milliards de dollars de revenus bruts perçus par les minières, l'État n'a retiré l'an dernier que 31 maigres millions de dollars en redevances, ce qui le classe dernier au Canada avec un taux de 0,5 %. Navrant.

Un peu d'espoir cependant dans un dossier important et difficile, celui de la reconstruction de la centrale nucléaire Gentilly-2. Gentilly-2 est la sœur jumelle de Pointe-LePREAU, au Nouveau-Brunswick, dont la réfection est une histoire d'horreur à la fois technique et financière. Même avec tout l'aveuglement des promoteurs, il est difficile de résister à l'épreuve des faits, et Hydro-Québec a reporté le projet. Il faudra cependant transformer ce report en annulation définitive pour ne pas continuer à léguer aux générations futures des milliers de tonnes de déchets radioactifs. Nature Québec, même sans ressources, continuera à s'impliquer au sein de *Sortons le Québec du nucléaire*.

Des hauts et des bas, mais aussi beaucoup d'espoir pour l'année qui vient. Nature Québec s'implique et s'impliquera dans le dossier des gaz de schiste et croit que le gouvernement n'aura pas le choix de reculer devant l'évidence. Il n'y a pas d'urgence à développer ce secteur à risques, compte tenu du peu d'avantages que pourrait en retirer le Québec et face aux risques réels que fait courir le *fracking*, le fractionnement du schiste pour l'environnement et les populations avoisinantes. Dans le même ordre d'idée, mais dans une perspective à plus long terme, Nature Québec s'impliquera dans la coalition Saint-Laurent, qui s'inquiète de la frénésie pour le développement pétrolier dans le golfe, au lendemain de la catastrophe du golfe du Mexique...

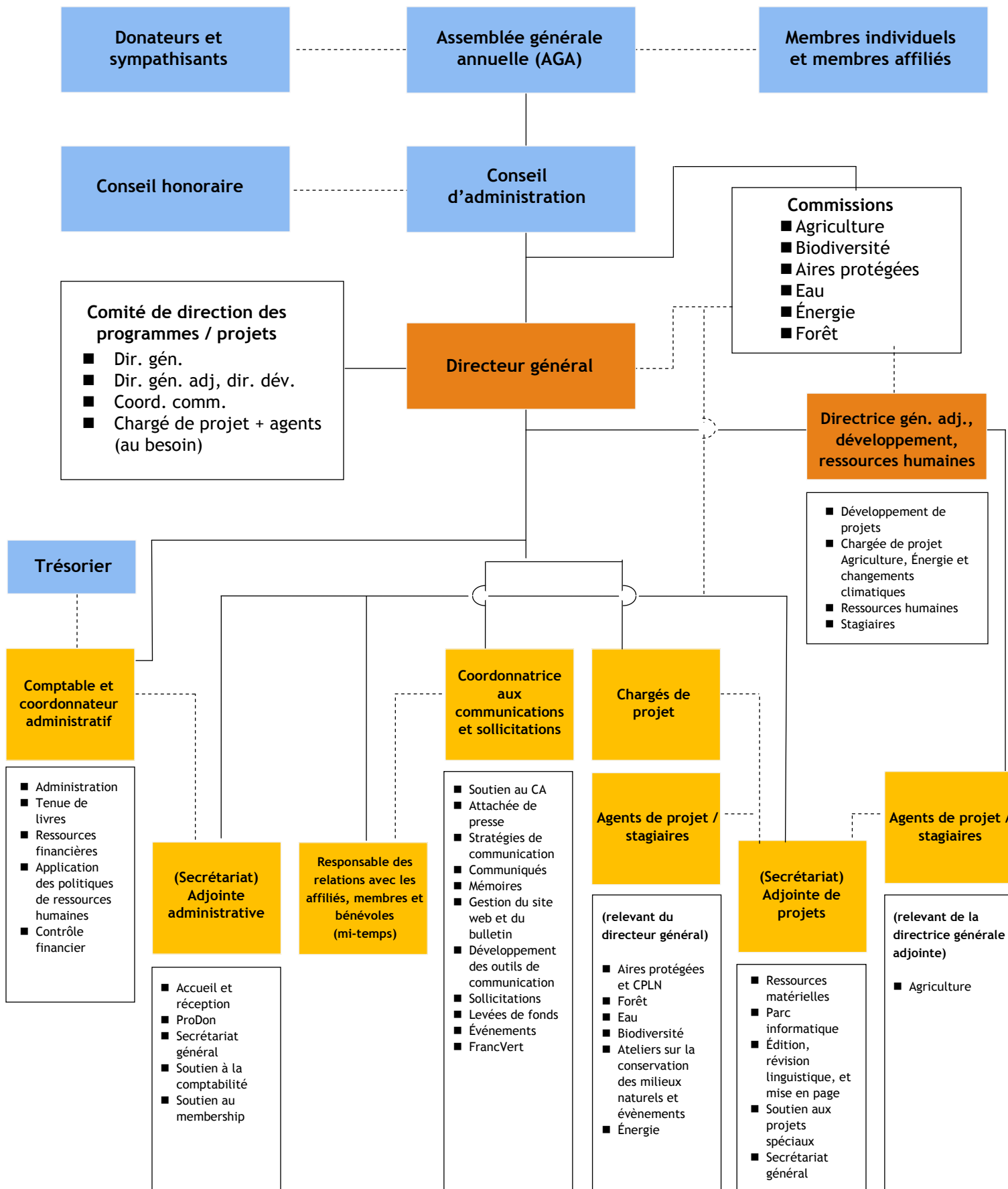
De l'espoir dans de tous nouveaux dossiers, comme la lutte à la chaleur accablante dans les centres urbains et dans la mise en œuvre de notre plan stratégique. Déjà, un des objectifs importants de notre plan stratégique va bon train. Nature Québec compte aujourd'hui 110 membres affiliés en règle, de tous les coins du Québec. Nous voulons renforcer notre réseau et, pourquoi pas, regrouper 200 ONG. Nature Québec va continuer à agir pour que le Plan Nord ne soit pas qu'un plan d'exploitation des ressources naturelles, mais un projet de société pour tout le Québec, où conservation de milieux naturels, épanouissement des communautés et développement iraient de pair. Continuer à agir pour qu'au sud du Québec, là où les milieux sont les plus menacés, on crée des aires protégées et on sauve les espèces en péril.

Beaucoup de pain sur la planche et beaucoup de détermination.

Christian Simard
Directeur général



Organigramme



Membres du conseil d'administration

MICHEL BÉLANGER

Représentant du Centre québécois du droit de l'environnement depuis 1990

Président de Nature Québec, associé de l'étude Lauzon Bélanger L'espérance inc., spécialisée en recours collectif et en droit de l'environnement, Michel Bélanger possède une double formation d'avocat et de notaire. Il détient une maîtrise en droit public de l'Université de Montréal et un diplôme d'études supérieures spécialisées en droit de l'environnement et de l'aménagement du territoire de l'Université Robert-Schuman (Strasbourg, France).

Michel Bélanger est co-fondateur du Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE). Il enseigne le droit de l'environnement à l'Université de Sherbrooke, à l'École polytechnique de Montréal et à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Il a été commissaire additionnel au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de 1994 à 2007, où il a siégé à l'audience générique sur les matières résiduelles (1996-1997). Il a été principal associé de recherche à la Chaire en éthique et environnement Hydro-Québec / McGill (1993-1996).

FRANÇOIS CANTIN

Représentant des membres individuels depuis 2006

Analyste en informatique, spécialiste en bases de données, François Cantin s'intéresse à l'environnement depuis une vingtaine d'années. Il détient un diplôme d'études supérieures en environnement et un baccalauréat en sciences informatiques de l'Université de Montréal. Il s'est intéressé à la caractérisation environnementale des sites contaminés et complète actuellement un diplôme d'études supérieures spécialisé en Éducation relative à l'environnement, à l'UQAM. Il est co-responsable la commission Énergie et changements climatiques de Nature Québec.

ALAIN CHABOT

Représentant du Réseau des montagnes depuis 2010

Président fondateur du Groupe conseil AGIR inc., Alain Chabot détient une expérience de plus de 25 années en gestion et en développement des ressources territoriales. Technicien en aménagement cynégétique et halieutique, il a suivi divers cours universitaires hors programme, notamment dans les domaines de la biologie et de l'administration des affaires. Il possède une forte expérience en gestion de projets, impliquant son intervention au sein d'équipes multidisciplinaires.

Alain Chabot a beaucoup travaillé en milieu autochtone québécois et possède une excellente connaissance des politiques gouvernementales en matière de gestion du territoire et de développement durable. Il a développé une expertise en faune aquatique et en grande faune, notamment concernant le saumon atlantique et le caribou des bois, écotype forestier. L'expérience acquise au sein de divers comités de planification régionale, jumelée à celle de gestionnaire de projet, lui permet de réaliser avec excellence les mandats qui lui sont confiés.

MARIE-PIERRE CHEVRIER

Représentante des membres individuels depuis 2009

Marie-Pierre Chevrier détient une maîtrise ès arts en psycholinguistique et une deuxième maîtrise ès sciences en anthropologie. Pendant une dizaine d'années, elle a œuvré à la Commission de la santé et de la sécurité du travail à titre d'agente de recherche. Depuis 2001, elle agit à titre de responsable de recherche au Bureau d'études et de développement (BEED) de l'Université de Montréal. Elle a fondé le Réseau d'écologie sociale appliquée, un OBNL qui a pour mission de sensibiliser les groupes communautaires, les décideurs locaux et les citoyens aux notions de développement durable et de collectivités viables. Depuis une dizaine d'années, préoccupée par les impacts

environnementaux sur la santé humaine, elle s'intéresse tout particulièrement à la création de quartiers écologiques et à l'écohabitat.

Marie-Pierre Chevrier a siégé au conseil d'administration du Conseil régional de l'environnement de la Montérégie de 1994 à 1999 et, à titre de membre de l'exécutif, elle a collaboré à l'organisation du premier colloque montréalais sur la gestion des bassins versants.

BERNARD DESCHAMPS

Représentant des membres individuels depuis 2006

Bernard Deschamps détient un baccalauréat en administration des affaires, option finances, de l'Université de Sherbrooke. Il est membre de la corporation des administrateurs agréés depuis 1989. En 1984, il s'est joint à la Caisse de dépôt et de placement du Québec à titre de gestionnaire de portefeuille et s'est spécialisé dans le placement privé. Fort de son expérience, il a participé à la fondation de la Société d'investissement Tremplin 2000 et y a œuvré à titre de vice-président investissement. En 1991, il s'est joint à la société d'investissement Desjardins et a participé à la création du réseau québécois des sociétés régionales d'investissement. Depuis 1994, il œuvre au sein de Placements Ger-Ben inc. / Capital Benoit inc. à la gestion des placements privés et publics. Il y a été nommé directeur général en avril 1999 et en assume la présidence depuis juin 2010.

Dans le cadre de ses activités professionnelles, Bernard Deschamps a siégé aux conseils d'administration de sociétés œuvrant dans différents secteurs de l'activité économique. Il est actuellement administrateur des sociétés R & D Capital inc. et Corporation financière Brome inc. Parallèlement à sa carrière professionnelle, il a été impliqué auprès de plusieurs organismes à but non lucratif, notamment le réseau Capital et risque du Québec et le Centre d'entreprise jeunesse du YMCA.

CHARLES-ANTOINE DROLET

Représentant des membres individuels depuis 1998

Vice-président de Nature Québec, détenteur d'une maîtrise en biologie, Charles-Antoine Drolet a fait carrière dans la fonction publique fédérale à divers niveaux scientifiques et administratifs. Ses responsabilités l'ont amené à œuvrer principalement en milieu forestier et nordique, à superviser des équipes de recherche, à travailler étroitement avec les communautés autochtones à la mise en œuvre de la Convention de la Baie-James dans le domaine de la gestion de la faune et à participer aux comités internationaux de gestion intégrée des oiseaux migrateurs de la région de l'Atlantique.

Ses principales réalisations incluent la mise en chantier des travaux de recherche sur les oiseaux forestiers, dont est issu l'*Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional*, le développement de stratégies de conservation d'espèces menacées au Nigéria, la réhabilitation de populations d'oiseaux marins dans certains refuges de la Basse-Côte-Nord et la réalisation de projets de gestion conjointe de la faune avec les autochtones du Nord-du-Québec. Charles-Antoine Drolet agit présentement à titre de personne ressource pour la commission Biodiversité.

DENYS DUCHAINE

Représentant des membres individuels depuis 2010

Détenteur d'une licence en droit (L.L.L.) et d'un diplôme de droit notarial (D.D.N.) de l'Université Laval, Denys Duchaine a exercé sa profession à titre de notaire, de conseiller juridique et de juriste au sein de plusieurs sociétés privées et organismes publics, dont l'Office des professions du Québec. Il a agi à titre de conseiller politique au sein de cabinets ministériels, a été conseiller en relations gouvernementales et en affaires publiques, et a terminé sa carrière professionnelle en tant que juge administratif (régisseur) à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

Tout au long de son parcours professionnel, Denys Duchaine s'est engagé bénévolement au sein de plusieurs organisations. Il a notamment présidé le comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Sillery pendant neuf ans et occupé la charge d'administrateur élu et de secrétaire du conseil d'administration de la Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA) pendant plus de dix ans. À ce titre, il a contribué à la rédaction et à la présentation de plusieurs prises de position soumises par la FQSA dans le cadre de consultations publiques concernant les petites centrales hydroélectriques (Régie de l'énergie du Québec, 1999), la gestion de l'eau (BAPE, 1999) et le régime forestier (projet de loi 136, 2000). Depuis 2009, il participe activement à la commission Agriculture de Nature Québec dont il est co-responsable.

ÉRIC DUCHEMIN

Représentant des membres individuels depuis 2001

Vice-président de Nature Québec, détenteur d'un doctorat en sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Éric Duchemin intervient à titre de consultant dans le domaine des changements climatiques pour divers organismes canadiens et internationaux, dont le Groupe d'étude sur l'évolution du climat de l'ONU (2001 à 2006). En tant que membre de ce groupe, il est co-récepteur du prix Nobel de la paix 2007. Il est professeur associé à l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM où il enseigne la communication, l'intervention environnementale et le développement durable en zone nordique. Il y conduit aussi des recherches sur l'agriculture urbaine, les changements climatiques et les écosystèmes aquatiques.

Parallèlement à ces activités, il a fondé [VertigO], la revue électronique sur les sciences de l'environnement (<http://vertigo.revues.org>), laquelle diffuse des résultats de la recherche scientifique concernant les problèmes environnementaux contemporains au sein de la francophonie virtuelle. Il en est le directeur et le rédacteur en chef. Il est aussi président-directeur des Éditions en environnement [VertigO]. Il est membre du comité scientifique de la revue *Développement durable et territoires* (www.developpementdurable.revues.org) et des revues européennes *Surveys and Perspectives Integrating Environment and Society* et *Field Actions Sciences Reports*. Finalement, il assume la direction du webzine de vulgarisation environnementale *FrancVert* (www.francvert.org).

MARIANNE KUGLER

Représentante des membres individuels de 2001 à 2004, et depuis 2006

Née en Belgique, Marianne Kugler a émigré au Canada en 1970 pour y poursuivre un doctorat en géomorphologie. Durant les premières années de sa carrière de professeure en géographie physique à l'Université d'Ottawa, elle a collaboré à la rédaction de scénarios de télévision en vulgarisation scientifique. En 1977, elle déménage à Québec et entre au service des relations publiques de l'Université Laval pour y faire de la communication scientifique.

En 1994, Marianne Kugler renoue avec la carrière de professeure, mais cette fois en communication publique, au Département d'information et de communication de l'Université Laval. Elle y dispense des cours en techniques de communication et de relations publiques et poursuit des travaux de recherche sur les stratégies de communication institutionnelle et de communication scientifique.

BENJAMIN LAPLATTE

Représentante des membres individuels depuis 2009

Détenteur d'un MBA en sciences et génie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Benjamin Laplatte s'intéresse à la recherche et à l'innovation environnementale dans les entreprises soucieuses de leur responsabilité sociale et du développement durable. Océanographe de formation, il est également titulaire d'une maîtrise de l'Institut des sciences de la mer de Rimouski (ISMER-UQAR) et est membre de la Chaire de recherche du Canada en écotoxicologie moléculaire en milieux côtiers.

De 2002 à 2007, il fut vice-président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), puis attaché politique au Conseil national des cycles supérieurs (CNCS). Benjamin Laplatte a été le cofondateur, en 2004, du Colloque québécois des campus durables, un

événement annuel appuyé par la Coalition Jeunesse du Sierra Club Canada (CJS). Benjamin Laplatte compte également plusieurs publications et conférences touchant autant aux sujets de l'éducation et de la recherche qu'au développement régional et aux sciences environnementales. Il siège actuellement au conseil d'administration de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS).

ISABELLE MÉNARD

Représentante des membres individuels depuis 2009

Détentrice d'un baccalauréat en sciences de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et d'une maîtrise en sciences de l'Université de Montréal, Isabelle Ménard s'est particulièrement intéressée à l'écologie aquatique. Elle a par ailleurs effectué un stage à l'Institut de limnologie du lac Léman, à Thonon-les-Bains en France. Par la suite, elle a travaillé à divers programmes de mise en valeur de la faune et de la flore, ainsi qu'à des études d'impact et d'évaluation des risques écotoxicologiques, ce qui l'a amenée à approfondir ses connaissances en écotoxicologie. Elle a obtenu un diplôme de l'Université de Concordia à ce sujet.

De 1997 à 2003, Isabelle Ménard a été directrice des opérations de l'Éco-centre Petite-Patrie de la ville de Montréal. Par la suite, elle a occupé les fonctions de responsable de l'environnement pour une papetière, et procédé à la caractérisation de sols contaminés. Depuis 2006, elle a rejoint l'équipe santé, sécurité et environnement de la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Elle œuvre au développement d'outils pour les travailleurs afin d'intégrer la problématique environnementale au sein de leur travail. Elle s'intéresse particulièrement à la gestion des matières résiduelles, de l'eau, de l'énergie, aux contaminations diverses et à leurs effets sur la santé des travailleurs, aux changements climatiques et aux richesses naturelles.

HELEN MEREDITH

Représentante des membres individuels depuis 2001

Détentrice d'un baccalauréat en sciences sociales de l'Université d'Ottawa et d'une maîtrise en muséologie de l'UQAM, Helen Meredith a travaillé dans le milieu communautaire à Québec avant de se diriger vers Montréal en 1990 pour relever de nouveaux défis professionnels dans les milieux communautaires, les fondations et à l'Université McGill.

Depuis l'an 2000, Helen Meredith est agente de programmes au ministère du Patrimoine canadien, où elle agit à titre de conseillère affectée à des programmes de soutien financier pour organismes à but non lucratif. Helen Meredith est également bénévole au sein de plusieurs organismes qui œuvrent dans les domaines de la conservation et du patrimoine. Elle est membre des conseils d'administration de Bird Protection Quebec (BPQ/POQ), du Regroupement QuébecOiseaux (RQO) et de Héritage canadien du Québec.

NATALIA POROWSKA

Représentante des Amis de la montagne depuis 2009

Détentrice d'un baccalauréat en écologie et sciences politiques de l'Université Concordia, et en voie d'obtenir une maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke, Natalia Porowska a obtenu une bourse du Centre de formation universitaire en environnement en 2008 pour l'excellence de son dossier scolaire. Au cours de ses études, elle s'est intéressée à la gestion durable des ressources naturelles renouvelables (forêt, agriculture et aquaculture) ainsi qu'à la gestion équitable de dossiers de développement en région (projet Magnola à Asbestos, projet de l'incinérateur de Belledune au Nouveau-Brunswick).

Natalia Porowska a travaillé en tant que chercheuse à la Fédération des pêcheurs semi-hauturiers du Québec en 2004 et à Environnement Canada en 2009. Elle a également travaillé en tant qu'écologiste à la Société de protection foncière de Sainte-Adèle et à la MRC de la Haute-Yamaska. Impliquée socialement, Natalia Porowska a été bénévole à la Société pour vaincre la pollution (1998-2003) et pour Sustainable Campus Concordia (2005-2006). Elle s'est impliquée en altermondialisation (Montréal, 2001-2006). Depuis les dernières 5 années, elle est animatrice et formatrice en environnement auprès de plusieurs organismes.

Personnel administratif, contractuels et bénévoles

CHRISTIAN SIMARD

Directeur général

MATHIEU AVERY

Directeur général adjoint et
directeur du développement

CHRISTINE GINGRAS

Directrice générale adjointe et
chargée de projets Agriculture

MYLÈNE BERGERON

Coordonnatrice aux
communications et aux sollicitations

MARTIN PELLETIER

Comptable et
coordonateur administratif

MARC HUDON

Directeur du programme
Saint-Laurent / Grands Lacs

ÉDITH CADIEUX

Chargée de projets Aires protégées

ANNE-MARIE TURGEON

Chargée de projet Biodiversité
Agente de projet Biodiversité

JEAN-PHILIPPE GUAY

Chargé de projets Forêt

JEANNE CAMIRAND

Agente de projet Agriculture

JONATHAN POTHIER

Agent de projet Aires protégées

GREG ST-HILAIRE

Agent de projet Forêt

HÉLOÏSE FERNANDEZ

Agente de projet Administration et
événements
Adjointe administrative

MARIE-CLAUDE CHAGNON

Adjointe de projets

NATHALIE LEBLANC

Adjointe administrative

AXELLE DUDOUET

Stagiaire Agriculture

EMMANUELLE HETSCH

Stagiaire Agriculture

ANTOINE MELET

Stagiaire Aires protégées

MARILYN LABRECQUE

Stagiaire Biodiversité
Agente de projet Biodiversité

THOMAS MARIN

Stagiaire en économie

FLORIANE FERRAND

Stagiaire en communications

SAMANTHA GOLD

Stagiaire en droit

NOÉMIE POISSANT

Stagiaire en droit

ÉRIC DUCHEMIN

Rédacteur en chef *FrancVert*, bénévole

VALÉRIE BÉLANGER

Commission Agriculture, bénévole

JOSÉE BRETON

Commission Agriculture, bénévole

DENYS DUCHAINE

Commission Agriculture, bénévole

MÉLANIE DESROCHERS

Commission Aires protégées, bénévole

AUDE PIRON

Dossier Agriculture urbaine, bénévole

JEAN HUBERT

Commission Aires protégées, bénévole

CHARLES-ANTOINE DROLET

Commission Biodiversité, bénévole

GUY CARRIER

Commission Eau, bénévole

FRANÇOIS CANTIN

Commission Énergie et
changements climatiques, bénévole

THOMAS WELT

Commission Énergie et
changements climatiques, bénévole

LOUIS BÉLANGER

Commission Forêt, bénévole

PIERRE DUBOIS

Commission Forêt, bénévole

VINCENT GÉRARDIN

Commission Forêt, bénévole

CILLIAN BREATNACH

Ateliers sur la conservation de la nature,
bénévole

UGO LAPOINTE

Dossier Mines, bénévole

DANIEL BRETON

Revue de presse, bénévole

RICHARD BÉDARD

Soutien technique, bénévole



© Québec couleur nature 2008, Audrey Blodéau

Rapport d'activités

© Québec couleur nature 2006, Roger Joannette



Sommaire des imprimés

	COMMUNIQUÉS	MÉMOIRES ET RAPPORTS
AGRICULTURE	6	2
AIRES PROTÉGÉES	11	3
BIODIVERSITÉ	3	—
EAU	2	3
ÉNERGIE	29	2
FORÊT	5	2
POLITIQUE	2	—
AUTRE	3	—
	61	12

Sommaire des interventions médiatiques écrites

	LE DEVOIR	LE SOLEIL	J. QUÉBEC	LA PRESSE	AUTRES
AGRICULTURE	1	2	—	—	4
AIRES PROTÉGÉES	10	5	—	—	21
BIODIVERSITÉ	—	1	—	1	2
EAU	3	1	—	—	3
ÉNERGIE	5	5	2	2	19
FORÊT	4	—	—	2	3
POLITIQUES	4	1	—	—	1
AUTRE	1	—	—	1	1
	28	15	2	6	54

© Québec couleur nature 2006, François Paradis



Sommaire des interventions médiatiques électroniques

	RADIO-CANADA	AUTRES
AGRICULTURE	6	4
AIRES PROTÉGÉES	15	8
BIODIVERSITÉ	—	—
EAU	3	5
ÉNERGIE	24	13
FORÊT	8	3
POLITIQUES	2	—
AUTRE	2	1
	60	34

© Québec couleur nature 2006, François Roy



Détails dans le cahier Revue de presse 2009-2010.

Commission Agriculture

L'agriculture est au cœur de nos vies. En plus de remplir une fonction nourricière, elle contribue aux autres secteurs de l'activité socio-économique en marchandises, en services, en main-d'œuvre. L'agriculture façonne le paysage et peut assurer la conservation et la régénération des ressources naturelles et du patrimoine culturel de la société. La commission Agriculture intervient pour rendre compatible la pratique de l'agriculture avec le maintien des écosystèmes dans les régions agricoles et les communautés qui en dépendent. Elle propose des solutions pour minimiser son impact sur les sols, les cours d'eau, les eaux souterraines, les milieux humides et les changements climatiques.

Responsables : Valérie Bélanger et Denys Duchaine

Chargée de projet : Christine Gingras

Agente de projet : Jeanne Camirand

Stagiaires : Axelle Dudouet et Emmanuelle Hetsch

Agriculture et climat : vers des fermes 0 carbone

Cette année, Nature Québec a poursuivi et terminé le projet *Agriculture et climat : vers des fermes 0 carbone*, lequel proposait l'adoption de pratiques agricoles réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) et augmentant la capacité des sols à accumuler le carbone. Ce projet a pu se réaliser grâce au soutien du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) et de son partenaire financier, le gouvernement du Québec.

Le projet *Agriculture et climat : vers des fermes 0 carbone* a permis de sensibiliser de nombreux agriculteurs et conseillers agricoles aux changements climatiques et aux possibilités de réduction des GES en agriculture, ce à travers 10 formations données dans 6 régions du Québec. Il a également permis à 30 fermes de s'impliquer concrètement dans la réduction des GES par l'accompagnement personnalisé offert dans le cadre du projet. Les réductions totales s'élèvent à 934 tonnes de CO₂e pour l'année 2010, et à 5180 tonnes de CO₂e sur un horizon de 5 ans. Ceci représente un effort de réduction du bilan d'émission de GES de ces fermes de l'ordre de 7 % pour 2010, et de 25 % pour 2015. Un effort important !

Dans le cadre du projet, de nombreux documents ont été réalisés, notamment le guide *Vers des fermes 0 carbone*, qui se compose de deux modules, soit *Des pratiques agricoles ciblées pour la lutte aux changements climatiques* et *Réduction des GES dans les élevages au Québec*, ainsi que d'une fiche portant sur l'efficacité énergétique en agriculture. Tous ces outils sont disponibles sur le site Internet du projet : <http://www.naturequebec.org/pages/fermeszerocarbone.asp#Documents>.

Le projet *Agriculture et climat : vers des fermes 0 carbone* a permis à Nature Québec de développer une expertise unique dans ce domaine. De plus, il a permis à l'organisme de constater que le secteur agricole est peu familier avec cet enjeu majeur et qu'il est primordial de poursuivre la sensibilisation auprès de l'ensemble des acteurs agricoles, ainsi que d'encourager les agriculteurs à passer à l'action.



© Québec couleur nature 2008, Andrée-Louise Beaulieu

Avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire

La commission Agriculture se préoccupe des suites qu'entend donner le gouvernement québécois au rapport de la commission Pronovost sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ). Rappelons que, pour Nature Québec, ce rapport propose une avancée importante vers une agriculture durable et plus soucieuse de l'environnement.

Nature Québec, en collaboration avec Équiterre et Option consommateurs, a demandé au gouvernement que la toute première politique agricole du Québec favorise les circuits courts de distribution, l'agriculture durable, et qu'elle encourage le développement de l'offre et l'accessibilité aux aliments locaux, tout en soutenant la relève agricole québécoise. Selon les groupes, cette première politique agricole doit assurer des retombées positives sur l'environnement et la société, tout en améliorant l'alimentation des Québécois et leur santé. C'est pourquoi ils estiment qu'il est impératif d'encourager les meilleures pratiques agricoles, et décourager celles qui comportent un coût environnemental et social élevé, par un soutien financier écoconditionnel, c'est-à-dire versé seulement lorsque les pratiques de protection de l'environnement sont respectées. À l'heure actuelle, bien que le principe soit déjà reconnu au Québec, son application est partielle et peu satisfaisante.

Par ailleurs, Nature Québec a accueilli positivement la création du Fonds d'investissement pour la relève agricole, 75 millions de dollars sur 15 ans, annoncé dans le cadre du budget provincial. Dans un contexte où de moins en moins de jeunes réussissent à s'établir en agriculture, cette mesure démontre une préoccupation de la part du gouvernement pour l'avenir de l'agriculture québécoise. Toutefois, 5 millions de dollars par année constitue une somme insuffisante considérant l'ampleur des besoins. L'efficacité de cette mesure dépendra également des modalités de fonctionnement du fonds, lesquelles devront permettre d'assurer auprès de la relève un soutien et un transfert de connaissance importants. Nature Québec souhaite également que cette mesure permette à la relève d'adopter des pratiques agricoles durables, tant du point de vue économique qu'environnemental.

Occupation des territoires

Solidarité rurale du Québec a invité des leaders québécois à une réflexion globale concernant l'occupation et l'avenir des territoires. La commission Agriculture de Nature Québec a participé activement à cette démarche, ainsi qu'aux audiences publiques sur l'occupation des territoires du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Biens et services environnementaux

Les changements climatiques se font de plus en plus ressentir ; l'agriculture y est particulièrement vulnérable. Bien que cette dernière contribue au réchauffement planétaire, elle possède aussi la capacité de stocker du carbone. Néanmoins, la mitigation (l'atténuation en matière de prévention de risques majeurs naturelles) à elle seule ne suffit pas et des stratégies d'adaptation doivent être rapidement mises en place. Face à cela, les biens et services environnementaux (BSE) apparaissent comme un moyen de lutte et d'adaptation aux changements climatiques.

En ce sens, Nature Québec a développé une étude sur l'état des connaissances et la situation du Québec concernant la lutte et l'adaptation aux changements climatiques en fonction des BSE. Les résultats de cette étude ont permis à Nature Québec d'approfondir la question des BSE et d'élaborer des pistes de réflexion permettant leurs mises en place au Québec.

Productions

La commission Agriculture a émis 6 communiqués, réalisé 12 entrevues et tenu 1 conférence de presse pour le lancement du module *Des pratiques agricoles ciblées pour la lutte aux changements climatiques* (projet Agriculture et climat : vers des fermes 0 carbone). Elle a également publié 4 articles sur l'agriculture dans le webzine *FrancVert*. La commission a participé à 6 colloques, dont les audiences publiques sur l'occupation des territoires, le forum sur la gouvernance de l'eau et le colloque sur la gestion des gaz et des odeurs en production porcine. De plus, elle a participé à la soirée de réflexion « Changements climatiques et souveraineté alimentaire » et à la remise des prix Phénix de l'environnement, pour lequel le projet *Agriculture et climat : vers des fermes 0 carbone* était finaliste. Nature Québec a donné son appui à Canadian Biotechnology Action Network pour la campagne mondiale sur le saumon OGM.



Christine Gingras et Jeanne Camirand,
à la soirée des Phénix de l'environnement 2010

Commission Aires protégées

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) définit une aire protégée comme « Un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés ». Concrètement, les aires protégées constituent l'un des principaux moyens permettant de maintenir la diversité des espèces, des écosystèmes et du bagage génétique naturel d'un territoire. En plus d'assurer des services sur les plans environnemental et écologique, les aires protégées offrent aussi des bénéfices au niveau scientifique, éducatif, social, culturel, spirituel et économique.

La commission Aires protégées travaille donc à la mise en place d'un véritable réseau d'aires protégées permanentes et représentatives de la biodiversité québécoise, et à la saine gestion de ce réseau. De plus, elle est impliquée dans plusieurs initiatives, coalitions et groupes de travail qui visent à accélérer la mise en place du réseau, tout en proposant des solutions pour réaliser cet objectif.

Responsables : Mélanie Desrochers et Jean Hubert

Chargée de projet : Édith Cadieux

Stagiaire : Antoine Melet

Aires protégées projetées

L'an dernier, Nature Québec soulignait le travail du gouvernement pour l'atteinte de l'objectif de 8 % d'aires protégées au Québec. Ceci s'est conclu, en mars 2009, avec l'annonce gouvernementale officielle de 12 % du territoire protégé. Par ailleurs, l'organisme invitait le gouvernement à évaluer la représentativité, et surtout à compléter le réseau d'aires protégées, dans les secteurs qui sont actuellement sous-représentés, dont la forêt boréale commerciale, le milieu marin et le sud du Québec. À la suite de la publication du document *Portrait du réseau d'aires protégées au Québec* par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), Nature Québec a tenu à souligner le travail du MDDEP dans la réalisation de ce portrait. Un bilan rigoureux, selon Nature Québec, qui révèle que non seulement des gains ont été obtenus en terme de représentativité, mais aussi, et c'est encore plus important, en terme de qualité de la protection accordée au territoire. Par ailleurs, le bilan souligne effectivement plusieurs carences dans certaines régions, dont le sud et l'est du Québec, le milieu marin, ainsi que pour certains aspects écologiques, tels les besoins de protection des espèces menacées, dont le caribou forestier.

Citoyens pour la nature

L'initiative *Citoyens pour la nature* a mis fin à ses actions au cours de l'automne 2009. L'initiative avait pour mandat de faire avancer la cause des aires protégées au Québec. Par ailleurs, Nature Québec et la Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec), instigateurs de l'initiative, poursuivent leur collaboration. Ils ont, entre autres, travaillé ensemble à la rédaction d'un feuillet évoquant les impacts des droits miniers sur la mise en place du réseau d'aires protégées et échangé de l'informations et des idées pour la rédaction des mémoires respectifs des organismes, soumis dans le cadre de la commission parlementaire sur le projet de loi 79, loi modifiant la *Loi sur les mines*. Pour Nature Québec et SNAP Québec, il est impératif d'éliminer les inégalités causées par la présence des droits miniers si le Québec veut assurer une protection adéquate de sa biodiversité et respecter ses engagements en matière de conservation.

Gardons le Nord

Aux dernières élections, ainsi que lors du dévoilement du budget, le gouvernement Charest annonçait son désir d'ouvrir le nord du Québec à l'exploitation des ressources naturelles. À la suite de cette annonce, cinq groupes environnementaux québécois (Greenpeace, SNAP Québec, Canards illimités, Canopée et Nature Québec) et trois fondations (PEW Foundation, Richard IVEY Foundation et CBI) lançaient la campagne *Gardons le Nord*. La vision de *Gardons le Nord* est basée sur la protection d'au moins 50 % de la région du Plan Nord, soit le territoire situé au-dessus du 49^e parallèle, et sur le développement durable des ressources. Le travail de *Gardons le Nord* a permis aux organismes de conservation de se faire inviter à la Table des partenaires du Plan Nord du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). Par ailleurs, Nature Québec a dénoncé l'énorme disproportion de représentation au sein de la Table qui s'est tenue en janvier dernier entre les organismes à vocation de développement et les organismes visant la conservation de la biodiversité. Sur 27 membres, il n'y avait que 2 sièges associés à l'environnement et au développement durable. Les pressions effectuées par les membres de *Gardons le Nord* ont obligé le gouvernement à rectifier le tir et ouvrir plus largement la Table et ses nombreux comités au mouvement environnemental. Les rencontres des divers comités se sont tenues tout au long de l'année. Nature Québec, par la présence d'employés ou de bénévoles, est membre de 5 des 11 groupes de travail associés à la Table des partenaires, soit les groupes mine, forêt, transport, bioalimentaire et développement des communautés.



Michel Bélanger, Ginette Bélanger, Mélangie Desrochers et Jean Hubert

Parcs québécois

La coalition SOS Parc Orford a été dissoute le 11 septembre 2010, à la suite de la réintégration des 459 hectares exclus du parc national du Mont-Orford en 2006. La coalition a travaillé de façon acharnée, pendant plus de 4 ans, afin que le gouvernement respecte l'intégrité écologique et territoriale de ce parc national. Elle a notamment déposé un mémoire et participé aux audiences de la commission parlementaire concernant le projet de loi 90, *Loi concernant le parc national du Mont-Orford*. Rappelons que la coalition SOS Parc Orford avait été initiée en décembre 2006, à la suite des contestations massives soulevées par la décision du gouvernement Charest de privatiser une partie du parc du Mont-Orford. Une belle victoire à savourer pour l'ensemble des parcs québécois !

Nature Québec, en partenariat avec les conseils régionaux de l'environnement (CRE) de la Montérégie et de Montréal, poursuit ses interventions dans le dossier du terrain adjacent au parc national des Îles-de-Boucherville, vendu par Desjardins sécurité financière à des fins de développement résidentiel. En octobre 2009, à la veille de la fin de réserve foncière appliquée au terrain situé sur l'île Charron par le MDDEP, les organismes ont interpellé le gouvernement pour qu'il procède rapidement à l'acquisition de ce milieu naturel. Rappelons que la ministre Line Beauchamp s'était engagée, le 18 novembre 2007, à procéder, s'il le fallait, par voie d'expropriation, afin de modifier les limites du parc national des Îles-de-Boucherville, dans le but de le protéger de tout développement pouvant avoir un impact négatif sur son environnement. Or, le gouvernement ne s'étant pas entendu avec le promoteur immobilier, la réserve foncière a été reconduite pour deux autres années, jusqu'au 29 octobre 2011.

Grâce à la Fondation EJLB, Nature Québec soutient la mise en place d'un réseau québécois *Amis des parcs*, afin d'assurer une présence citoyenne dans la protection des parcs nationaux du Québec. De tels regroupements de citoyens sont essentiels pour assurer le rayonnement et la protection des parcs. Selon les besoins, Nature Québec offre des conseils, des outils et des moyens pour le démarrage, l'incorporation et la gestion de ce type d'association. Pour ce faire, Nature Québec a développé une boîte à outils contenant de l'information concernant l'incorporation, le financement, les questions légales, etc., afin de soutenir les bénévoles voulant créer ce type d'association. Cette boîte à outils est distribuée lors des rencontres d'informations avec des bénévoles intéressés à ce projet. À ce jour, huit rencontres d'information ont eu lieu, soit avec les parcs nationaux des Îles-de-Boucherville, du Mont-Orford, du Mont-Saint-Bruno, de la Jacques-Cartier, des Grands-Jardins et des Hautes-Gorges-de-la-rivière-Malbaie, du Mont-Tremblant, du lac Témiscouata et du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent. Certaines de ces rencontres ont mené à la création de comités provisoires pour la mise en place d'une association *Amis des Parcs*. À noter, que l'association Amis du parc national des Îles-de-Boucherville a tenu son assemblée générale de fondation le 23 septembre 2010.

Cette année, Nature Québec a rendu public son projet d'agrandissement du parc de la Gaspésie afin de mieux protéger l'habitat critique du caribou de la Gaspésie. Pour ce faire, l'organisme propose d'abord d'intégrer au parc trois secteurs, dont un à l'ouest du mont Logan, et deux autres à l'est du parc. De plus, Nature Québec propose d'établir une zone tampon d'une largeur de 5 km autour du parc national de la Gaspésie. L'analyse des données sur la population de caribous, laquelle totalise seulement 179 individus, suggère que le parc est trop petit pour assurer la

protection de l'espèce. En effet, les caribous se déplacent couramment hors des limites du parc pour leur alimentation et pour la mise bas. Rappelons que, en octobre 2009, le statut du caribou de la Gaspésie est passé de vulnérable à menacé, en vertu de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables*, ce qui signifie que la disparition de l'espèce est appréhendée.

Caribou forestier

Emblème de la forêt boréale, le caribou forestier est une espèce à statut vulnérable. Malgré le désir du gouvernement d'assurer la survie du caribou forestier, peu de mesures ont été mises en place pour en assurer la conservation. Membre du comité de rétablissement du caribou forestier, Nature Québec travaille actuellement à la création d'une campagne de sensibilisation auprès des usagers de la forêt boréale. La campagne *Soyons bons voisins*, qui sera lancée au cours de l'automne 2010, a pour but de sensibiliser les usagers (travailleurs forestiers et miniers, chasseurs, pêcheurs, motoneigistes, randonneurs, etc.) à la situation précaire du caribou forestier et aux comportements qu'ils peuvent adopter pour contribuer à sa protection.



© Charles-Antoine Drolet

Une aire protégée pour le massif du Sud

Nature Québec, en collaboration étroite avec le Réseau des montagnes, et avec l'appui de plusieurs organismes, a élaboré une proposition d'aire protégée pour le massif du Sud. L'aire de biodiversité projetée protégerait ces sommets de plus de 700 mètres d'altitude, qui abritent un écosystème exceptionnel composé notamment de la sapinière à oxalide. Ces sommets abritent aussi une faune et une flore diversifiées et constituent un habitat de reproduction essentiel pour la grive de Bicknell, une espèce d'oiseau désignée « menacée ». L'aire projetée est complétée par une zone tampon qui permet des activités de prélèvement de ressources, tout en étant orientée vers la conservation.

Ce projet d'aire protégée est incompatible avec le projet de Saint-Laurent Énergies. Ce dernier prévoit développer un parc de 75 éoliennes sur ces mêmes sommets, ce qui détruirait notamment 34 hectares d'habitat de la grive et le fragmenterait par la construction de 42 kilomètres de nouvelles voies d'accès et l'élargissement de 20 autres. Le massif du Sud est une des rares terres publiques de cette qualité pouvant être protégée dans la région Chaudière-Appalaches, largement sous-représentée à ce chapitre.

Publications

La commission Aires protégées a produit plus de 11 communiqués, tenu 5 conférences de presse, donné 59 entrevues et déposé 3 mémoires. La commission a également présenté 5 conférences et participé à plusieurs colloques et rencontres d'informations.

Commission Biodiversité

2010 a été désignée Année internationale de la biodiversité par l'UNESCO. L'objectif ultime de cette désignation est de faire avancer la cause de la protection de la biodiversité. Concept difficile à cerner, la biodiversité va des gènes à la biosphère, en passant par les espèces et les écosystèmes. Partout à travers le monde, on observe un recul de la biodiversité. Et de nombreux scientifiques avancent même que la 6^e extinction planétaire majeure est déjà en cours. Une espèce de mammifère sur quatre, une espèce d'oiseau sur huit, une espèce de poisson sur quatre, une espèce d'amphibien sur trois et 70 % des espèces de plantes connues seraient menacées de disparition. Ces pertes sont principalement causées par le développement urbain effréné, l'exploitation non durable des ressources, la prolifération des organismes génétiquement modifiés, la contamination des milieux naturels, le réchauffement climatique, etc.

La commission Biodiversité travaille à la protection et au maintien des écosystèmes, des espèces et de leurs habitats. Elle analyse les projets de développement selon les contraintes et les potentialités que présente l'environnement dans lequel ils s'insèrent, et promeut la conservation de la biodiversité dans les dossiers menés par les autres commissions de Nature Québec.

Personne ressource : Charles-Antoine Drolet

Chargés de projet : Anne-Marie Turgeon, Héloïse Fernandez et Mathieu Avery

Agente de projet et stagiaire : Marilyn Labrecque

Bénévole : Cillian Breathnach

Ateliers sur la conservation des milieux naturels

Nature Québec a coordonné la 7^e édition des *Ateliers sur la conservation des milieux naturels*. Ces ateliers, qui ont eu lieu les 12 et 13 mars 2010, sont conçus pour répondre aux besoins de formation des organismes communautaires et visent à les soutenir dans leurs initiatives locales et régionales de protection et de mise en valeur de sites naturels sensibles et riches en biodiversité. Organisés en partenariat avec la Fondation de la faune du Québec, la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), Pêches et Océans Canada, le Réseau de milieux naturels protégés et le Service canadien de la faune d'Environnement Canada, les *Ateliers sur la conservation des milieux naturels* se veulent un appui aux groupes de conservation dans leur recherche d'autonomie financière et d'efficacité administrative. En 2010, plus de 180 personnes ont participé aux Ateliers et, comme chaque année, ce fût un grand succès. Une formation approfondie a été montée pour soutenir les organismes de conservation dans leurs démarches individuelles de négociation d'ententes durables. Nouveauté cette année : une présentation de la Grande Virée s'est tenue sur le terrain, avec une visite des marais du Nord.

Programme Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO)

Le programme *Zones importantes pour la conservation des oiseaux* (ZICO) est une initiative de conservation mondiale coordonnée par BirdLife International. Les co-partenaires canadiens du programme sont Études d'Oiseaux Canada et Nature Canada. Ce programme vise à identifier, surveiller et conserver des sites essentiels pour les oiseaux et la biodiversité. En 2009, plus de 10 000 ZICO ont été identifiées, cartographiées et documentées dans près de 200 pays à travers le monde. Au Québec, c'est Nature Québec qui est responsable du programme et qui soutient la réalisation d'actions de sensibilisation et de conservation dans les ZICO du Québec, grâce au soutien financier de la Fondation de la faune du Québec, de Pêches et Océans Canada, du MDDEP et de Nature Canada.

Outils de communication

Afin d'informer la population au sujet du programme ZICO et faciliter les échanges avec les organismes œuvrant localement sur ces sites, Nature Québec a développé plusieurs outils de communications, dont un dépliant présentant les manières de s'impliquer dans une ZICO, ainsi qu'un bulletin d'information trimestriel. De plus, Nature Québec a revampé le site Internet du programme ZICO (www.naturequebec.qc.ca/zico).

Programme « Découvrir et protéger les oiseaux »

Anciennement appelé fonds ZICO, le programme *Découvrir et protéger les oiseaux* a offert, pour une deuxième année consécutive, une aide financière aux organismes qui désirent faire connaître ou protéger une ZICO au Québec. Rendu possible grâce au soutien financier de la Fondation de la faune du Québec, ce programme permet de soutenir des initiatives locales dans les ZICO du Québec. Sept projets ont été retenus pour 2010.

Réseau de gardiens des ZICO

Le projet *Gardiens des ZICO* au Québec s'insère dans l'initiative pancanadienne « Caretakers ». Il offre une plateforme structurée au sein de laquelle des intervenants bénévoles peuvent s'impliquer localement au sein d'une ZICO afin de contribuer à la conservation des espèces aviaires, des habitats fauniques et de la biodiversité, ce dans une perspective internationale. L'objectif de ce projet consiste à mettre en place au Québec un réseau dynamique de gardiens, afin que soit réalisé un suivi régulier et adéquat de l'état des ZICO. Ce suivi permet à Nature Québec d'être informé des projets ou des perturbations qui pourraient mettre en péril l'équilibre de ces habitats essentiels, et de mettre à jour l'information contenue sur le site Internet ZICO. À ce jour, près du tiers des ZICO du Québec sont dotées d'un gardien.

Plan de conservation des milieux aquatiques du Saint-Laurent via le programme ZICO

Les ruisseaux, les rivières, les lacs, les estuaires, les eaux côtières et le Saint-Laurent offrent aux poissons une grande variété d'habitats où ils trouvent abris, nourriture et sites de reproduction. La conservation de ces habitats est essentielle pour maintenir les populations de poissons et préserver l'équilibre des écosystèmes. Actuellement, une centaine de ZICO sont répertoriées dans la province et 75 d'entre elles sont situées en bordure du Saint-Laurent ou dans l'estuaire. Les poissons partagent leurs habitats avec les oiseaux de rivages, les oiseaux de mer et certaines espèces migratrices. La protection de ces habitats doit se faire avec une vision d'ensemble qui tend à intégrer les besoins de tous ces taxons. Le projet *Plan de conservation des milieux aquatiques du Saint-Laurent via le programme ZICO* vise à conserver et mettre en valeur

l'habitat du poisson et la biodiversité dans les ZICO, à élargir la vision du programme ZICO et à sensibiliser et mobiliser la population à la conservation de l'habitat du poisson et de la biodiversité dans ces aires.

Les ZICO : un outil pour la conservation des milieux naturels et de la biodiversité

L'objectif de ce projet est de développer un volet concernant la biodiversité, dont la flore, dans les ZICO au Québec, en bonifiant les outils de sensibilisation existants et en créant de nouveaux outils complémentaires afin de soutenir plus largement les actions de conservation volontaire et de création d'aires protégées. Le projet vise plus précisément à élargir la vision du programme ZICO, à mieux outiller les intervenants locaux afin de favoriser la réalisation d'actions de sensibilisation et de conservation, et à protéger les milieux naturels ainsi que la biodiversité de ces zones.

Parc écologique de l'archipel de Montréal

Nature Québec fait partie des partenaires du *Parc écologique de l'archipel de Montréal*, regroupement visant à doter le Québec de zones de conservation ceinturant la métropole, comme cela existe dans plusieurs grands centres urbains du Canada et de l'Amérique du Nord. Le *Parc écologique de l'archipel de Montréal* poursuit ses interventions auprès des gouvernements canadien et québécois, ainsi qu'auprès de la communauté métropolitaine de Montréal, des municipalités régionales de comté (MRC) et des villes, afin de préserver la diversité biologique du sud du Québec.

Publications

La commission Biodiversité a produit 2 communiqués et 1 lettre ouverte, donné 1 entrevue, participé à la première édition du Festival des migrants de la Haute Côte-Nord, et assisté à l'Assemblée générale annuelle du comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine. L'équipe travaillant dans le programme ZICO a également effectué plusieurs rencontres auprès des organismes locaux responsables des ZICO à travers le Québec, ainsi qu'auprès d'autres organismes de conservation, afin de promouvoir le réseau des gardiens des ZICO.



Comité organisateur des
Ateliers sur la conservation des milieux naturels 2010

Commission Eau

Le Québec possède environ 3 % des réserves mondiales d'eau douce. C'est énorme ! Parce que nous disposons de réserves en abondance, nous y rejetons encore beaucoup de nos eaux usées, déchets, substances chimiques et toxiques. Nous dévions le cours de nos plus belles rivières, empiétons sur nos lacs, détruisons des frayères, asséchons nos milieux humides, déboisons et dénaturons les rives. Ces actions ne sont pas sans conséquences : contamination de l'eau, présence d'algues envahissantes, propagation de cyanobactéries dans les lacs, disparition des milieux humides, etc. La commission Eau s'intéresse aux activités et aux projets susceptibles d'avoir un impact sur la quantité et la qualité de l'eau, les habitats aquatiques et les écosystèmes riverains.

Responsable : Guy Carrier

Bénévole : Charles-Antoine Drolet

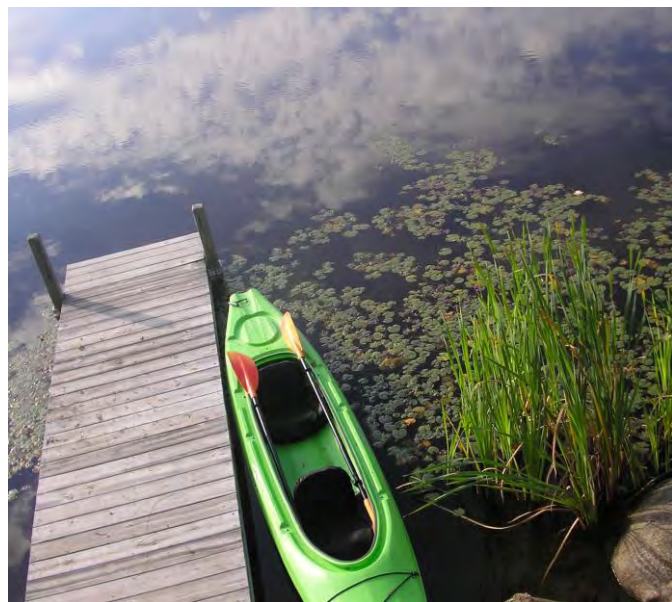
Suivi de la Politique nationale de l'eau

Nature Québec suit de près la mise en œuvre de la *Politique nationale de l'eau* et des règlements qui en découlent. En ce sens, l'organisme a déposé un mémoire, en juillet 2010, auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), pour son projet de règlement sur la redevance exigible pour l'utilisation de l'eau. Même si Nature Québec constate que le gouvernement va de l'avant avec un projet de redevances sur l'eau, il déplore le fait que le projet de règlement ne touche que le secteur industriel. Il devrait, selon l'organisme, s'appliquer aussi au secteur de la navigation commerciale, des croisières et de la plaisance, de l'agriculture et de la pisciculture. De plus, les taux de redevance des prélèvements d'eau sont beaucoup trop bas, à peine 0,007 cent le litre... Voilà qui n'incite pas à la préservation de la ressource, et ne fournit à l'État que des revenus trop faibles (environ 8 millions de dollars) pour permettre de financer des projets de gestion et de conservation de l'eau.

Cyanobactéries

Nature Québec est membre de la Table de concertation sur l'état des connaissances sur les algues bleu-vert, démarche qui constitue l'une des actions du *Plan d'intervention sur les algues bleu-vert* du MDDEP. Plusieurs rencontres ont eu lieu et ont permis d'identifier des lacunes au niveau de l'orientation de la recherche dans ce domaine. Par ailleurs, l'organisme attend toujours la tenue de la prochaine rencontre de la Table de concertation sur la révision du règlement Q-2, r.8, Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées.

En août 2010, Nature Québec a présenté son mémoire *La situation des lacs au Québec en regard des cyanobactéries* en commission parlementaire. Pour l'organisme, le *Plan d'intervention détaillé sur les algues bleu-vert 2007-2017* du gouvernement québécois est fort louable, car beaucoup d'efforts et d'investissements sont effectués en sensibilisation et éducation, ainsi qu'en soutien à la recherche, pour améliorer les connaissances sur les cyanobactéries au Québec.



© Québec couleur nature 2006, EEdwin Yee

Toutefois, les rares mesures concrètes de réduction des apports de phosphore qu'il contient, tels l'interdiction des phosphates dans les détergents à lave-vaisselle et le renforcement du règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.8), ne suffiront pas à régler le problème des algues bleues dans nos lacs. Nature Québec déplore le fait que ce plan se résume essentiellement à une liste d'activités qui ne sont pas orientées vers l'atteinte de résultats à court, moyen et long termes. Nature Québec déplore aussi que le plan ne comporte pas de mesures de suivi, de contrôle, ni même d'évaluation de l'impact du programme, ce qui permettrait d'effectuer les correctifs nécessaires. Plusieurs de ces activités ne comportent même pas d'échéancier.

À noter que le jour de sa présentation en commission parlementaire, soit un mois après l'entrée en vigueur de l'interdiction de vendre au Québec des détergents à lave-vaisselle contenant plus de 0,5 % de phosphore, Nature Québec a constaté que les entrepôts-clubs Costco vendaient des détergents à lave-vaisselle à haute teneur en phosphore sur le territoire québécois. Nature Québec a pu acheter un contenant de 2,5 kilos de la marque Électrosol, contenant 8,7 % de volume en phosphore, soit 17 fois plus que le maximum permis. L'organisme a demandé au MDDEP de s'assurer immédiatement du respect de sa réglementation en intervenant auprès de Costco Canada ou de toute entreprise qui contrevient encore à son règlement. Le gouvernement avait pourtant laissé un délai de plus de deux ans pour permettre à l'industrie de s'adapter, le règlement ayant été adopté le 26 juin 2008.

Productions

La commission Eau a produit 1 communiqué, donné 9 entrevues, participé à 1 déjeuner-causerie de l'Institut des politiques publiques sur les politiques de l'eau, et déposé 2 mémoires, soit un concernant la situation des lacs en regard des cyanobactéries (*Régler le problème des cyanobactéries et non pas seulement le gérer... Oui nous le pouvons !*) et un concernant le *Règlement sur la redevance exigible pour l'utilisation de l'eau*. De plus, Nature Québec a appuyé la démarche de l'organisme *Gens de baignade* dans son projet de plage au bassin Louise, projet visant l'accès au fleuve en plein centre-ville de Québec.

Programme Saint-Laurent / Grands Lacs

Grâce à l'appui financier de la fondation Walter Duncan Gordon, le programme Saint-Laurent / Grands Lacs informe, sensibilise et implique des citoyens, professionnels et ONG environnementales actives à l'échelle des Grands Lacs, le long du Saint-Laurent et dans les villes riveraines. De même, ce programme renseigne plusieurs ministères du gouvernement du Canada et du Québec quant à l'évolution des enjeux transfrontaliers de l'eau, l'examen et les initiatives relatives aux politiques en place, les façons d'agir des juridictions et acteurs. Il avise également les intervenants des Grands Lacs des préoccupations du Québec et participe à l'élaboration de pistes de solutions concrètes concernant ces préoccupations.

Responsable de projet : Marc Hudon

Accord sur la qualité de l'eau des Grands Lacs

L'Accord Canada / États-Unis relatif à la qualité de l'eau des Grands Lacs, signé pour la première fois en 1972 et renouvelé en 1978, exprime l'engagement de ces deux pays à rétablir et maintenir l'intégrité chimique, physique et biologique de l'écosystème du bassin des Grands Lacs. Dans son mémoire sur le *Great Lakes Water Quality Agreement (GLWA) 2010*, présenté en juin dernier, Nature Québec mentionnait l'importance d'étendre cet accord à l'ensemble du Saint-Laurent, dont l'estuaire et le golfe. Les enjeux de cet accord sont importants pour le Saint-Laurent, les populations avoisinantes et notre économie parce que nous sommes situés géographiquement à l'extrémité des Grands Lacs. Ce qui s'y décide peut avoir un impact majeur sur la qualité et la quantité d'eau dans le fleuve, la santé humaine et la biodiversité. De là l'importance, pour le Québec, d'être signataire de cet accord, ainsi qu'imputable et engagé publiquement par des mesures contraignantes visant à protéger cette ressource vitale.

Entente sur les ressources durables en eau du bassin Saint-Laurent / Grands Lacs

Nature Québec est membre du comité conseil du *Rules and Regulations Committee* pour les mesures de conservation de l'eau, et s'oppose formellement à tout projet d'exportation massive ou de dérivation de l'eau en dehors du bassin versant des Grands Lacs. De plus, Nature Québec propose que les projets de dérivation intra-bassin soient obligatoirement soumis à un processus de consultation publique. Des conférences téléphoniques entre les membres du comité, au rythme de trois ou quatre par an, ont débuté pour accomplir ce travail de longue haleine. L'adoption de la *Loi 27* par le gouvernement du Québec constitue un témoignage concret de l'engagement du gouvernement du Québec à travailler de concert avec les 9 autres juridictions impliquées. Le travail sur le développement du plan de conservation de l'eau par chacune des 8 juridictions se poursuit, avec énormément d'efforts consentis afin de rencontrer les dates butoirs (2 ans après la signature de l'Entente).

Voie maritime

Le programme Saint-Laurent / Grands Lacs intervient régulièrement afin que les autorités travaillent de façon constructive à un enjeu aussi important que celui de la voie navigable du Saint-Laurent et de la voie maritime des Grands Lacs. De plus, il veille à ce que cela se réalise en toute transparence, en collaboration avec la population. Rappelons que Nature Québec s'oppose formellement à toute forme d'agrandissement de la voie navigable et à tout dragage de capitalisation dans le fleuve Saint-Laurent.

Depuis 1997, le programme Saint-Laurent / Grands Lacs collabore avec l'industrie maritime, les ministères concernés, ainsi qu'avec d'autres acteurs et utilisateurs du fleuve Saint-Laurent, au développement d'une stratégie de navigation durable (complétée en 2005), à sa mise en œuvre et, maintenant, à sa mise à niveau pour 2011. Ces travaux sont menés dans le contexte du prochain plan Saint-Laurent 2011-2016 et des impacts anticipés des changements climatiques.

Plan de régularisation du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent

En 2008, Nature Québec s'est opposé à la proposition de la CMI, avec son *Plan 2007*, lequel ne répondait aucunement à l'approche de précaution dans la régularisation, mais menait plutôt vers une automatisation du mode de gestion de la régularisation du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Nature Québec a alors pris position pour le maintien du Plan 1958D, en place actuellement. Face à cette opposition massive des communautés et juridictions concernées, la CMI s'est remise au travail en impliquant cette fois-ci les juridictions concernées et, depuis, négocie un nouveau *Plan de régularisation et d'ordonnance d'approbation du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent*. Au cours de l'année 2010, Nature Québec a été sensibilisé par la CMI, la communauté scientifique du Québec et des ONG en amont concernant les avancées scientifiques et la modélisation des possibilités de mieux se prémunir des impacts des changements climatiques. Les modèles misent sur une régularisation des eaux davantage orientée vers des écoulements « naturels », autrement dit qui se rapprocheraient le plus possible des écoulements qui existaient avant la construction de la voie navigable. Devant ces analyses, et en l'absence de transparence des négociations menées par le gouvernement du Québec, Nature Québec a fait évoluer sa position initiale, le *statu quo*, vers la reconnaissance de l'importance d'un nouveau plan de régularisation orienté vers la protection de l'environnement et répondant aux différents besoins des usagers. Nature Québec a communiqué aux négociateurs une lettre signée conjointement avec WWF-Canada, Save the River and The Nature Conservancy. Cette lettre déplore le manque de transparence du gouvernement à mieux informer et impliquer la société civile, comme c'était le cas au début des négociations. Nature Québec suit de près l'évolution de ce dossier et intervient pour que le futur plan de régularisation réponde plus efficacement aux besoins de l'environnement et à ceux des usagers.

Productions

Le programme Saint-Laurent / Grands Lacs a produit 1 communiqué, donné 7 entrevues, rédigé 1 mémoire (*Great Lakes Water Quality Agreement 2010*), participé à 4 séances d'informations sur invitation, 5 tables de travail spécialisées sur les enjeux de l'eau et des usages, et participé à 5 colloques. Nature Québec participe à de nombreux comités et s'exprime sur de nombreuses tribunes concernant la gouvernance de l'eau du système Saint-Laurent / Grands Lacs.

Commission Énergie et changements climatiques

La majorité des scientifiques dans le monde s'entendent sur le fait que les changements climatiques qui ont cours actuellement sont d'origine anthropique : augmentation de la température moyenne planétaire, fonte des glaciers, élévation du niveau de la mer, augmentation de la température des océans, tempêtes tropicales et événements climatiques violents plus fréquents... Or, face à la demande toujours grandissante de nos besoins en énergie, ce problème ne fait que s'accroître. C'est pourquoi, la commission Énergie et changements climatiques explore des alternatives pour réduire la consommation énergétique des Québécois, ainsi que pour réduire les impacts que causent la production et l'exploitation de l'énergie sur les milieux naturels et sur le climat.

Responsables : François Cantin et Thomas Welt
Bénévole : Charles-Antoine Drolet

Développement hydroélectrique

En septembre 2009, Nature Québec et Fondation Rivières ont lancé une campagne d'information publique majeure – vidéo et web – concernant le Québec énergétique. La campagne virale *Avec Énergie* informe les citoyens quant aux enjeux et alternatives énergétiques, ainsi que concernant les impacts de l'hydroélectricité. L'information, vulgarisée, présentée dans les 14 vidéos et sur le site web (www.avecenergie.org) permet aux citoyens d'accroître leurs connaissances en matière d'énergie. Nature Québec et Fondation Rivières, qui ont collaboré pour s'opposer à la construction de barrages hydroélectriques sur la rivière Romaine, rappellent que le harnachement des rivières n'est pas un geste anodin ; il détruit des écosystèmes fonctionnels et altère la santé du fleuve Saint-Laurent.

Nature Québec a dénoncé le projet de construction de centrale hydroélectrique sur la rivière Jacques-Cartier en août dernier, dans le cadre du Programme de construction de mini-centrales hydroélectriques. Le Québec, bénéficiant actuellement d'un surplus d'énergie, n'a aucunement besoin de cette énergie électrique additionnelle. De plus, la construction d'un tel barrage va segmenter davantage une rivière déjà hypothéquée par de multiples barrages, lesquels ont déjà actuellement des impacts sérieux sur les écosystèmes de la rivière. Nature Québec est d'avis que la création temporaire d'emplois ne justifie pas que des municipalités s'approprient des milieux naturels, qui appartiennent à l'ensemble des Québécois, pour les dégrader à des fins pécuniaires. Une analyse, même superficielle, fait rapidement constater que ces bénéfices sont illusoires.

Nature Québec a aussi déploré la déclaration faite en septembre 2009, au Nouveau-Brunswick, par les gouverneurs des états de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada affirmant que l'hydroélectricité est une énergie verte et qu'elle devrait bénéficier des aides fédérales américaines s'adressant à ce type d'énergie. Nature Québec leur a rappelé que l'hydroélectricité n'est pas une énergie verte : la construction de centrales détruit les écosystèmes fonctionnels que constituent les rivières, des superficies importantes de forêts, ainsi que les habitats fauniques qu'elles



© CCDMD, Le Québec en images, J. Denis Chabot

recèlent. De plus, les barrages hydroélectriques affectent négativement les ressources marines en perturbant les rythmes naturels d'écoulement des eaux douces vers la mer et leurs effets positifs sur la productivité marine, et affectent ainsi l'écologie des estuaires.

Développement gazier, pétrolier et minier

Nature Québec suit de près les développements de projets d'exploration et d'exploitation gaziers et pétroliers au Québec. Les ressources naturelles enfouies dans les sols du Québec, que ce soit le pétrole du golfe Saint-Laurent ou les gaz de schiste de la vallée du Saint-Laurent, font saliver de nombreuses entreprises. Compte tenu des risques environnementaux connus, de l'absence d'études d'impact indépendantes et des conditions d'exploitation actuelles, Nature Québec a demandé au gouvernement de décréter un moratoire sur l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste et de mandater une commission pour tenir des audiences dites génériques concernant l'ensemble de la filière gazière et pétrolière, que ce soit dans le Saint-Laurent (pétrole) ou dans les basses-terres (gaz de schiste). Cette demande est demeurée sans réponses à ce jour. Nature Québec rédige actuellement un mémoire sur les impacts des gaz de schiste, à être déposé au BAPE au cours de l'automne 2010.

Nature Québec et Équiterre ont demandé au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) de soumettre le projet *Trailbreaker* à une enquête indépendante du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE). Rappelons que ce projet de la société Enbridge prévoit l'envoi de plus de 200 000 barils par jour (b/j) de pétrole provenant des sables bitumineux de l'Alberta vers Montréal-Est. Une partie de ce pétrole, environ 80 000 b/j, pourrait y être raffinée et le reste serait acheminé à Portland, dans l'état du Maine, via l'oléoduc Montréal-Portland qu'exploite Pipe-lines Montréal Ltée. De l'avis de Nature Québec et d'Équiterre, le processus actuel d'autorisation à la pièce des diverses composantes du projet *Trailbreaker* ne permet pas de bien saisir l'ensemble des enjeux et d'en évaluer les impacts, notamment sur le bilan québécois des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Nature Québec et le Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE) ont déposé une plainte en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement signé par le Canada, les États-Unis et le Mexique, pour non-respect des lois québécoises sur les mines et sur le développement durable. Nature Québec et le CQDE soulignent que la gestion minière est non seulement faite dans le non-respect de la législation, mais également que l'État québécois gère mal les ressources naturelles



© CCMD, Le Québec en images, Jean-François Perrault

dont il est fiduciaire, ne retirant que des redevances minimales de l'exploitation de ces ressources et héritant d'une responsabilité environnementale et financière de quelques centaines de millions de dollars car il ne perçoit pas correctement les garanties financières prévues par la loi.

Énergie nucléaire

Plus de 50 organisations, dont Nature Québec, des scientifiques et des personnalités publiques, ont mis sur pied le regroupement *Sortons le Québec du nucléaire*, qui s'oppose à la reconstruction de la centrale nucléaire Gentilly-2. Pour le regroupement, la décision d'Hydro-Québec de reconstruire la centrale nucléaire Gentilly-2 est insensée, compte tenu des impacts de ce type d'exploitation (rayonnement radioactif) sur les générations actuelles et futures, des surplus énergétiques actuels, de l'existence de filières d'énergie à faible impact et des vastes possibilités en conservation de l'énergie. De plus, à ce jour, aucun pays n'a trouvé de moyens sécuritaires et socialement acceptables de disposer des déchets radioactifs des centrales nucléaires. *Sortons le Québec du nucléaire* a envoyé de nombreuses lettres aux élus et organisations, et a lancé une pétition contre ce projet de reconstruction. Le regroupement reçoit de nombreux appuis de la part d'artistes, de personnalités publiques, de médecins, ainsi que de nombreux politiciens, dont le Parti québécois.

Le 1^{er} mai dernier, *Sortons le Québec du nucléaire*, en collaboration avec le Mouvement Vert Mauricie, Nature Québec, Les artistes pour la paix et le Regroupement des professionnels de la santé pour la survie mondiale, a organisé un important forum concernant le sort du nucléaire au Québec. Ce forum, intitulé *Le sort du nucléaire québécois : un choix de société*, abordait les enjeux des impacts du nucléaire sur la santé des populations, de la sécurité des réacteurs CANDU, des projets d'extraction d'uranium, du nucléaire dans la stratégie énergétique, de même que certains enjeux civils et militaires. Plus de 200 personnes ont participé à cet important forum.

Dans le cadre du projet d'achat d'Énergie Nouveau-Brunswick, Nature Québec a demandé à Hydro-Québec d'exclure la centrale nucléaire de Pointe-LePREAU de la transaction. L'acquisition de Pointe-LePREAU ferait entrer le Québec de manière non équivoque dans le club nucléaire canadien. Cela irait à l'encontre des politiques traditionnelles du Québec à l'égard de la filière nucléaire, depuis que René Lévesque a décrété, en 1979, un moratoire sur son expansion et que Robert Bourassa a établi, en 1989, une politique affirmant que jamais le Québec n'acceptera de gérer de façon permanente des déchets radioactifs sur ou en bordure de son territoire. Plutôt que

de s'entêter à poursuivre dans la voie du nucléaire, les gouvernements du Nouveau-Brunswick et du Québec devraient mettre un terme aux incertitudes engendrées par la reconstruction des réacteurs nucléaires de Pointe-LePREAU et de Gentilly-2, et décréter le déclassement de leurs sites nucléaires.

Face à la comédie d'erreurs et au dépassement faramineux des coûts de réfection de Pointe-LePREAU, centrale jumelle de Gentilly-2, Hydro-Québec a décidé de reporter la réalisation de son projet pour un certain temps, ce qui est une bonne nouvelle. Il faudra maintenir la pression pour obtenir le déclassement définitif de la centrale.

Changements climatiques

La commission Énergie et changements climatiques suit de près l'implantation du *Plan d'action du Québec sur les changements climatiques* du gouvernement du Québec. En ce sens, Nature Québec a salué l'annonce, faite dans le cadre du sommet de Copenhague, de l'adoption par le Québec d'une cible de 20 % de réduction d'émissions de GES d'ici 2020. Par ailleurs, l'organisme croit fermement que le Québec pourrait et devrait faire plus, étant donné sa situation privilégiée. Le Québec dispose d'un énorme potentiel en matière de conservation d'énergie, ce qui lui permettrait d'électrifier son système de transport, d'être plus indépendant par rapport au pétrole, et ce, sans hypothéquer la biodiversité de ses rivières.

De plus, Nature Québec poursuit ses interventions pour dénoncer l'attitude du gouvernement fédéral en matière de changements climatiques. À ce effet, au cours de l'automne 2009, Nature Québec a participé à l'organisation de deux manifestations majeures, soit *La grande cacophonie de Stephen Harper sur le climat* et *Sauvons le Père Noël*.

Développement éolien

Nature Québec s'intéresse de près à la question du développement de l'énergie éolienne. Tout en étant favorable au développement de cette forme d'énergie, la position de Nature Québec stipule que l'implantation ne doit pas se faire dans des territoires à haute valeur de conservation, comme c'est le cas pour le projet d'implantation d'éoliennes au massif du Sud ainsi qu'en bordure du parc national des Hautes-Gorges-de-la-rivière-Malbaie.

Publications

La commission Énergie et changements climatiques a émis 13 communiqués, tenu 2 conférences de presse, donné 35 entrevues et 2 conférences, et participé à 2 manifestations.

Coalition Pour que le Québec ait meilleure mine !

La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine !* a vu le jour au printemps 2008 et est aujourd'hui constituée de plus d'une quinzaine d'organismes représentant plusieurs milliers de membres au Québec. Face à plus de 255 000 titres miniers actifs et une trentaine de mines en opération au Québec, la nouvelle coalition souhaite sensibiliser la population québécoise aux questions liées à cette industrie. La coalition s'est donnée pour mission de revoir la façon dont est encadré et développé le secteur minier au Québec, dans le but de promouvoir de meilleures pratiques aux plans social et environnemental. Elle désire l'amélioration des lois et règlements afin de minimiser les impacts de l'exploitation de ces ressources non renouvelables et maximiser les retombées économiques pour le Québec.

Sont membres actuels de la coalition : L'Action boréale Abitibi-Témiscamingue (L'ABAT), l'Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL), la Coalition de l'ouest du Québec contre l'exploitation de l'uranium (COQUEU), le Comité vigilance Malartic (projet minier Osisko), le Conseil central de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) en Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec, Écojustice, le Forum de l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM, Mining Watch Canada, Mouvement Vert Mauricie, Nature Québec, les Professionnels de la santé pour la survie mondiale, le Regroupement pour la surveillance du nucléaire, le Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE), Sept-Îles sans uranium, le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) et la Société pour la nature et les parcs (SNAP-Québec).

Responsable : Christian Simard

Bénévole et chargé de projet : Ugo Lapointe

Loi sur les mines

La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine !* est intervenue à de multiples reprises pour dénoncer l'actuelle Loi sur les mines. La coalition se questionne notamment concernant les redevances minières, insuffisantes pour compenser la perte de ces ressources non renouvelables, ainsi que concernant les sites miniers contaminés et abandonnés, dont la facture officielle frôle les 350 millions de dollars pour les contribuables québécois. Ajoutons à cela les questions de contrôle et de suivi environnemental des projets miniers, nettement inadéquats, celles des droits miniers qui ont préséance sur d'autres types de droits et qui empêchent une gestion intégrée du territoire, ainsi que celles de l'exploitation possible de l'uranium et de plusieurs mégamines à ciel ouvert de type « fort tonnage faible teneur », dont les répercussions sociales et environnementales soulèvent des enjeux éthiques fondamentaux. En ce sens, la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine !* et

Écojustice ont publié, en novembre 2009, une importante étude qui conclut à l'urgence d'une réforme en profondeur de la vieille et désuète *Loi sur les mines* du Québec.

Pour la coalition, le gouvernement du Québec doit procéder à une révision en profondeur de sa *Loi sur les mines* et, en ce sens elle a demandé une commission parlementaire élargie concernant les amendements prévus à la loi, ainsi qu'une commission d'enquête publique sur le secteur minier. En mai ainsi qu'en août 2010, le gouvernement du Québec a tenu une commission parlementaire élargie sur le projet de loi 79, loi modifiant la *Loi sur les mines*. La coalition a suivi de près les interventions des différents groupes en commission parlementaire et a déposé un mémoire sur le sujet, présenté le 19 août 2010. Pour la coalition, le projet de loi 79 est décevant. Il n'intègre pas les principes de transparence et d'examen public, maintient à une exception près la préséance des droits miniers sur tout autre usage du territoire et n'exige pas la restauration complète des sites, incluant le remplissage des fosses à ciel ouvert et le démantèlement des bâtiments, lors de la fermeture des mines. De plus, il ne met pas fin aux activités d'exploration et d'exploitation de l'uranium, dont le confinement des résidus pose des risques réels à long terme. Nature Québec a souscrit au mémoire de la coalition et a présenté son propre mémoire (http://www.naturequebec.org/ressources/fichiers/Aires_protegees/ME10-05-05_Mines.pdf).

Des organismes en environnement, dont la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine !* se sont mobilisés pour faire connaître leur mécontentement face au nouveau projet de loi sur les mines. Pendant la dernière semaine au cours de laquelle se sont tenues les audiences publiques sur ce projet de loi (17 au 20 août 2010), de nombreux coups d'éclat ont animé l'Assemblée nationale. On n'a qu'à penser au campement minier de Sept-Îles sans uranium, qui s'est dressé toute la semaine devant l'Assemblée nationale, à la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine !* qui a « claimé » (réservé) les droits miniers sous l'Assemblée nationale et qui a invité la population à « claimer » les droits miniers de sites québécois célèbres, ou encore à la manifestation « en jaune », pour demander un moratoire sur l'exploration et l'exploitation de l'uranium. Malgré ces actions colorées, les demandes des organismes sont sérieuses, notamment en termes de préséance des droits miniers, de redevances minières, de protection de l'environnement, etc. Rappelons qu'il s'agit de ressources non renouvelables, qui nécessitent donc une application rigoureuse des principes du développement durable.

Pour que le Québec ait meilleure mine ! a dénoncé la compagnie Century Mining et sa dirigeante Margaret Kent dans la gestion de la mine Sigma à Val d'Or, où 140 travailleurs n'avaient toujours pas reçu les 350 000 \$ qui leur étaient dus en salaire depuis la fermeture de la mine, en juillet 2008. La Coalition craint également que les contribuables québécois aient à éponger la dette environnementale de restauration du site minier si la compagnie fait faillite. Solidairement avec les travailleurs de la mine, la Coalition exige que Century Mining paie son dû dans les plus brefs délais, et demande au gouvernement de s'impliquer pour corriger la situation. L'équipe d'*Enquête* (Radio-Canada) s'est penché sur le cas de la mine Sigma et de la compagnie Century Mining dans le cadre d'une émission qui a été diffusée en novembre 2009, et dans laquelle Ugo Lapointe, porte-parole de la Coalition, intervenait. Les interventions de la Coalition concernant cet enjeu ont contribué à suspendre temporairement les permis d'exploitation de la compagnie Century Mining, ainsi qu'à pousser le gouvernement à mettre en place des conditions plus strictes aux plans des garanties financières et de restauration minière.

Moratoire sur l'uranium

La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine !* a appuyé les médecins et la population de Sept-Îles, qui s'opposent à l'exploration et à l'exploitation des mines d'uranium sur leur territoire. Tout comme eux, la coalition demande un moratoire permanent concernant l'exploration et l'exploitation de l'uranium au Québec. Rappelons que les mines d'uranium génèrent de grandes quantités de résidus miniers radioactifs, lesquels doivent être entreposés sur le territoire, et pour lesquels les risques de contamination demeurent présents à perpétuité. En effet, selon l'état actuel des connaissances, il n'existe aucune méthode éprouvée et testée qui permette d'éliminer à long terme les risques de contaminations radioactives pouvant s'écouler des sites de résidus miniers d'uranium.

La coalition *Pour que le Québec meilleure ait mine !* a dénoncé le refus du gouvernement d'instaurer un moratoire sur l'exploration et l'exploitation d'uranium, sous prétexte qu'un tel moratoire nuirait au climat d'investissement minier au Québec. Selon la Coalition, ce refus répond davantage à l'intérêt d'un petit nombre de compagnies minières qu'à celui du bien-être général de la population. De plus, dans sa lettre de refus, le gouvernement mentionne, de façon à peine voilée, qu'il craint des poursuites judiciaires de la part des compagnies minières advenant la mise en place d'un moratoire.

En février 2010, la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine !* a déposé une plainte auprès de l'Ordre des géologues du Québec, (OGQ), reprochant à des membres de cet ordre d'avoir enfreint leur code de déontologie en transmettant au public des informations incomplètes et inexacts concernant les faits et incertitudes quant aux risques liés à l'exploitation de mines d'uranium. La Coalition leur reproche également un manque de transparence et d'intégrité, en lien avec l'omission de révéler clairement les conflits d'intérêt qui les lient à des compagnies et des projets d'uranium au Québec. Cette plainte fait suite à la publication d'un communiqué de presse publié par des géologues professionnels, en décembre 2009. Le processus d'enquête par le Syndic de l'OGQ, concernant cette plainte, est toujours en cours.

Osisko

La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine !* a poursuivi ses interventions pour dénoncer le projet de mine d'or à ciel ouvert d'Osisko à Malartic. Rappelons qu'Osisko propose d'extraire plus de 300 millions de mètres cube de roches du territoire de la municipalité de Malartic, au cours d'une période de 9 à 14 ans, et ce, pour une quantité totale d'or récupérable de moins de 10 mètres cubes (servant principalement à l'industrie de la joaillerie et aux marchés financiers). Chaque jour, ce sont plus de 120 000 tonnes de roches qui seront extraites à la dynamite et transportées par camions (près de 600 voyages). Plus de 25 millions de litres d'eau seront utilisés quotidiennement à l'usine de traitement et près de 11 tonnes de cyanure serviront à la dissolution de l'or. À lui seul, le projet d'Osisko produirait annuellement au moins 3 fois plus de résidus miniers que l'ensemble des 9 mines déjà en opération dans la région en 2007.

Au cours de sa participation au Forum sur le développement minier en Abitibi-Témiscamingue, organisé par la Conférence régionale des élus (CRÉ) en mars 2010, la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine !* a insisté sur la nécessité d'un débat public élargi concernant ces mégamines, lesquelles ont un fort impact sur l'environnement et le territoire. La Coalition déplore notamment qu'il n'y ait aucune mesure spécifique pour encadrer ce type de mines au Québec : aucune mesure pour obliger la restauration complète des fosses une fois l'exploitation terminée; aucune mesure pour limiter les quantités importantes d'eau et d'énergie utilisés ; et aucune limite quant à la dimension maximale des fosses. De plus, la Coalition en a profité pour dénoncer le fait que, depuis l'acceptation par le BAPE du mégaprojet Canadian Malartic de la compagnie Osisko, les annonces de nouvelles mégamines ne cessent de se multiplier en région.

Publications

La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine !* a produit plus de 16 communiqués, tenu 1 conférence de presse, donné 20 entrevues et déposé 1 mémoire. La coalition a également donné 3 conférences et participé à plusieurs colloques et rencontres d'informations.



© CCDMD, Le Québec en images, Cécep de Lévis-Lauzon, Paul Grant

Commission Forêt

Cette année a vu les luttes menées par de nombreux organismes environnementaux porter fruit. En effet, en mars 2010, le gouvernement adoptait la *Loi sur l'aménagement durable des forêts*. Si la route a été longue pour mener cette vaste réforme forestière, il est intéressant de constater que de nombreuses recommandations du mouvement environnemental ont été prises en considération. C'est une belle victoire !

La commission Forêt veille à la mise en œuvre des recommandations de la commission Coulombe et participe à différentes tables de concertation associées au processus de certification forestière, ainsi qu'à l'élaboration de la norme du Forest Stewardship Council (FSC) pour le Québec. La commission Forêt milite également pour un aménagement écosystémique de la forêt, ainsi que pour la gestion intégrée et le développement durable de l'ensemble des ressources forestières. De plus, elle amorce des interventions dans la forêt méridionale.

Responsable : Louis Bélanger

Chargés de projet : Jean-Philippe Guay

Agent de projet : Greg St-Hilaire

Bénévoles : Vincent Gérardin, Pierre Dubois, Peter M. Kilburn, Jean-Pierre Rogel

Réforme du régime forestier

La commission Forêt de Nature Québec a participé activement aux processus de réforme du régime forestier québécois. Le 30 septembre 2009, lors de son intervention en commission parlementaire au sujet du projet de loi 57, *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, Nature Québec a demandé au gouvernement de corriger les lacunes qui pourraient nuire grandement à la mise en œuvre d'un développement forestier réellement durable, notamment l'approche de la sylviculture intensive, laquelle favorise la création de monocultures. Selon Nature Québec, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) devrait aménager les forêts selon une approche écosystémique et une gestion intégrée.

Par ailleurs, en novembre 2009, Nature Québec a salué le dépôt de la nouvelle version de la loi 57. Pour l'organisme, en reprenant le contrôle de la planification et de l'aménagement de ses forêts, auparavant confié à l'industrie forestière, et en plaçant l'aménagement écosystémique au centre de la réforme, le Québec ouvre la voie à une nouvelle foresterie respectueuse des limites des écosystèmes et favorisant une diversification de l'économie forestière. Nature Québec était fier de constater que ce projet de loi tient compte de ses recommandations et décrit maintenant l'aménagement écosystémique comme « un aménagement qui consiste à assurer le maintien de la biodiversité et la viabilité des écosystèmes en diminuant les écarts entre la forêt aménagée et la forêt naturelle ».



© Québec couleur nature 2006, Kathylyne St-Arnaud

Nature Québec était heureux de voir enfin le bureau du Forestier en chef livrer son premier *Bilan d'aménagement forestier durable au Québec* pour la période 2000-2008. Attendu depuis plus de 1 an, ce premier bilan fait ressortir un arrêt dans la dégradation des forêts depuis 2000, mais également les énormes défis à relever en termes de gouvernance, de protection des espèces en situation précaire et d'aires protégées. Il dresse un portrait sombre quant à la capacité du MRNF d'effectuer le suivi et l'évaluation de l'efficacité de ses programmes, puisqu'il n'y affecte pas les ressources nécessaires, et ne forme ni n'encadre son personnel. Nature Québec se questionne déjà quant au défi que représente la mise en œuvre du nouveau régime forestier.

Aménagement écosystémique dans la réserve faunique des Laurentides

La commission Forêt a travaillé, avec le soutien de la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale (CRÉ-CN) et de Richard Ivey Fondation, en collaboration avec le MRNF et la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ), à la mise en œuvre du projet pilote d'aménagement forestier écosystémique sur le territoire de la réserve faunique des Laurentides (RFL). Ce projet consiste à proposer des stratégies d'aménagement forestier dans la RFL qui assurent le maintien de la biodiversité et la viabilité de l'ensemble de l'écosystème forestier, l'objectif étant de proposer

une alternative à l'exploitation forestière actuelle. À cet égard, Nature Québec a siégé à la Table des partenaires, de même qu'au comité de coordination, au comité des experts sur les solutions et au groupe de travail sur les enjeux. La commission Forêt a réalisé la documentation de plusieurs enjeux identifiés dans le cadre du projet. Il s'agit d'un des trois projets pilotes québécois en matière d'aménagement écosystémique reconnus par le MRNF. In premier rapport est désormais disponible. Le projet a été prolongé jusqu'en décembre 2010 afin de tenir compte de la problématique de la sylviculture intensive dans un contexte d'aménagement écosystémique. Au cours de cette phase, Nature Québec a développé une première réflexion concernant le concept de gradient de naturalité.

De plus, avec le soutien de la Conférence régionale de élus de la Capitale-Nationale (CRÉ-CN), la commission Forêt coordonne le soutien financier des OBNL de la Capitale-Nationale afin d'encourager leur présence à la Table des partenaires et afin que leurs intérêts soient pris en compte dans l'élaboration de nouvelles pratiques forestières.

Bonification des réserves fauniques du Québec en aires protégées de catégorie VI

La commission Forêt a remis son rapport *Proposition d'un nouvel outil de conservation pour le Québec : l'aire protégée avec utilisation durable des ressources naturelles* au groupe de travail sur les aires protégées de catégorie VI de la Stratégie québécoise sur les aires protégées (SQAP). La commission a présidé ce groupe de travail qui avait pour mandat de formuler des recommandations au MRNF et au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), en vue de bonifier les réserves fauniques pour qu'elles répondent aux critères internationaux d'une aire protégée de catégorie VI, soit une aire protégée dont les écosystèmes naturels sont utilisés de manière durable.

Pour la commission Forêt, ce nouveau type d'aires protégées, adapté à la réalité des réserves fauniques, des zones d'exploitation contrôlées (zecs) et des pourvoiries, pourrait combler une lacune importante en termes de conservation dans les territoires fauniques

structurés du Québec, que le public considère, souvent à tort, comme des territoires protégés. Les conclusions du rapport ont été bien accueillies par les deux ministères. La commission Forêt envisage maintenant la mise en œuvre d'un projet pilote à ce sujet.

Nature Québec, en collaboration avec la SÉPAQ, travaille à la reconnaissance de la vocation de conservation et de mise en valeur de la faune dans les réserves fauniques, tel qu'inscrit dans la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*. Contrairement à la croyance populaire, les réserves fauniques du Québec ne bénéficient d'aucune mesure de protection particulière. Bien que ces territoires soient clairement voués à la protection de la faune, cette vocation de conservation n'est pas reconnue par le régime forestier du Québec, et aucune disposition de la Loi sur les forêts ni de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, entrant en vigueur en 2013, n'encadre cet objectif.

Certification forestière

Depuis plusieurs années, Nature Québec travaille à la promotion de la certification forestière auprès des entreprises qui aménagent et utilisent les forêts. En ce sens, il participe aux travaux du groupe des partenaires pour la certification CSA et l'analyse des forêts à haute valeur de conservation de la compagnie Abitibi-Bowater Charlevoix. De plus, la commission participe au groupe d'experts pour valider certaines étapes de la certification FSC d'Abitibi Bowater Mistassini-Pérignonka.

En ce sens, Nature Québec a salué l'obtention de la certification FSC par Abitibi-Bowater pour deux de ses territoires, situés au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ce qui correspond au plus grand territoire certifié FSC au Québec. Cette certification FSC, la première au Saguenay-Lac-Saint-Jean, a été obtenue après plusieurs mois de travail. La compagnie a démontré qu'elle pouvait améliorer ses pratiques afin de tenir compte de l'environnement et des attentes du milieu, et ce, malgré les crises forestière et économique. Les enjeux environnementaux présents étaient de taille, notamment concernant le caribou forestier, espèce vulnérable présente sur le territoire d'Abitibi-Bowater.

Productions

La commission Forêt a émis 5 communiqués de presse, tenu 1 conférence de presse, donné 17 entrevues, produit 1 mémoire, *Aménagement écosystémique : il est grand temps de prendre le virage*, ainsi que publié 1 texte concernant les aires protégées de catégorie VI pour un encart dans *Le Nouvelliste*. La commission a également participé à 1 colloque et à plusieurs rencontres d'informations.



Communications

Nature Québec veille à la santé des écosystèmes et fait avancer la cause environnementale grâce à la publication de mémoires et rapports d'analyse qui servent de référence pour ses interventions publiques, tout en sensibilisant la population à la protection de l'environnement. Pour y parvenir, Nature Québec élabore des outils et des stratégies de communications qui augmentent l'efficacité et l'impact de ses interventions, que ce soit auprès de la population, des entreprises ou des décideurs. Ces actions permettent également de raffermir ses liens avec ses membres, ses bénévoles et différents groupes d'intérêts. Les différents outils de communication de Nature Québec sont diffusés tout au long de l'année.

Responsable : Mylène Bergeron

Bénévole : Daniel Breton

Stagiaire : Floriane Ferrand

Des outils de communication grand public

Nature Québec développe et diffuse des outils de communication diversifiés, dont un site Internet, un webzine électronique, *FrancVert*, une page Facebook, une chronique dans un magazine spécialisé, et bien d'autres.

Site Internet

Afin de partager l'expertise développée, Nature Québec met en ligne tous ses mémoires, communiqués, rapports et autres productions. Nature Québec invite la population à les réutiliser et à les diffuser afin de bonifier les réflexions concernant les actuels enjeux environnementaux. Le site Internet a reçu 32 328 visites au cours de l'année, de près de 21 000 visiteurs différents. Les visiteurs proviennent principalement du Québec, du Canada, de la France et des États-Unis.

Depuis le début de l'année 2010, Nature Québec publie sur son site web les textes de Harvey L. Mead concernant l'économie. Ancien président de Nature Québec, Harvey L. Mead se consacre à la rédaction d'un livre sur l'indice de progrès véritable (IPV) pour le Québec. Il s'agit d'un indicateur économique qui tient compte d'un ensemble de coûts et de bénéfices, dont ceux en matière d'environnement, lesquels ne sont pas l'objet d'échanges sur les marchés et ne figurent pas dans le calcul du PIB. À ce jour, 5 textes ont été publiés et permettent d'alimenter le débat et la réflexion sur l'environnement et l'économie.

Page Facebook

Depuis octobre 2009, Nature Québec anime un groupe Facebook. Près de 250 personnes sont membres du groupe et plus d'une centaine de billets ont été publiés au cours de l'année. En plus de

servir à la diffusion de nouvelles, le groupe Facebook de Nature Québec sert à mobiliser ses membres pour participer à divers événements auxquels Nature Québec est associé.

Web 2.0

Nature Québec a pour projet de procéder à une refonte de son site Internet afin d'en améliorer la navigation et de le dynamiser, tout intégrant des outils du Web 2.0. Pour ce faire, l'organisme a accueilli une stagiaire en communication qui avait pour mandat d'analyser le site Internet et les outils de communications web de Nature Québec, et de proposer des outils du Web 2.0 qui serait utile pour Nature Québec. À la suite de ses recommandations, Nature Québec a mis sur pied un plan d'action visant à mettre en œuvre la nouvelle stratégie, ce qui devrait se faire au cours de l'année à venir, en fonction du financement disponible.

Chronique Nature Québec dans *Géo-plein Air*

Nature Québec publie toujours sa chronique dans la section Azimuts du magazine *Géo Plein Air*, touchant ainsi un lectorat de plus de 70 000 personnes. Le magazine est publié 6 fois par année. Les thèmes abordés au cours de la dernière année sont la protection du Nord, l'exploitation des mines, les aires protégées et les changements climatiques, les 10 ans de *l'Erreur boréale*, la protection des oiseaux boréaux, ainsi que l'année de la biodiversité.

Cartes de Noël

Afin d'aider au financement des projets de conservation des milieux naturels, Nature Québec vend des cartes de Noël. Les cartes *Conserver c'est dans ma nature* sont très populaires et sont disponibles tout au long de l'année.

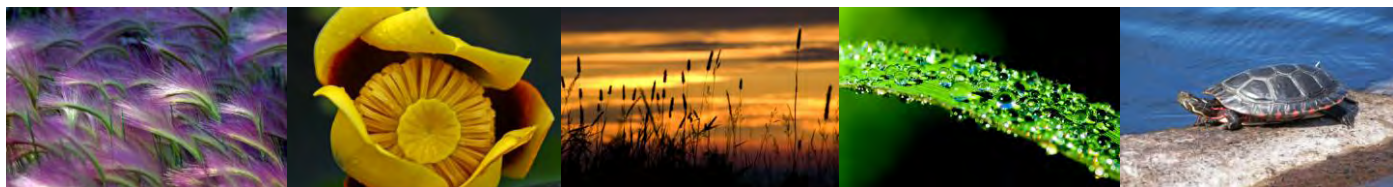
Publications

L'an dernier, Nature Québec a donné plus de 145 entrevues, participé à 9 conférences de presse, émis 61 communiqués de presse, soumis 12 mémoires, donné 9 conférences et participé à plusieurs congrès et colloques.

Un soutien précieux grâce à nos membres et bénévoles

Le *Nature Québec Express* est un outil de communication servant à donner de l'information aux membres, bénévoles et sympathisants de Nature Québec concernant ses activités, interventions et réalisations. Il permet d'informer ces personnes quant à l'avancement des dossiers des commissions, ainsi que concernant les coalitions et partenariats auxquels participe Nature Québec. Le *Nature Québec Express* est publié 4 fois l'an (septembre, décembre, mars et juillet).

Afin de soutenir le travail des bénévoles des commissions, Nature Québec diffuse une revue de presse hebdomadaire. Grâce à l'implication d'un bénévole, Daniel Breton, cette revue de presse, entièrement informatisée, couvre plusieurs sujets et est très appréciée des abonnés.



Réseautage international et pancanadien

Nature Québec est membre, dans la catégorie des organisations nationales non gouvernementales, de l'Union internationale pour la conservation de la nature. Il est également membre de Nature Canada (sans en être une filiale), et participe à plusieurs comités de travail au sein de cette organisation.

Nature Québec à l'affût

En novembre dernier, lors de son Assemblée générale annuelle, Nature Québec a présenté sa planification stratégique 2010-2013 à ses membres et a réalisé un plan d'action pour orienter ses actions pour l'année 2010. Ces documents sont disponibles sur le site Internet de Nature Québec.

Le Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE) s'est fait le porte-voix de ses membres, dont Nature Québec, pour dénoncer la situation financière de la majorité des groupes régionaux et locaux. Sans financement statutaire, ces groupes sont complètement laissés à eux-mêmes. Pour les organismes, cette situation est inacceptable et soulève de sérieuses questions démocratiques et éthiques. Sans financement soutenu, c'est toute une richesse collective, une expertise vaillamment acquise et un engagement profond pour la cause environnementale et le développement d'une société viable pour l'ensemble des citoyens qui sont niés, voire abandonnés.

Nature Québec a commenté la réforme de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, présentée en avril 2010. Si l'organisme accueille favorablement ce nouveau projet de loi, il rappelle au gouvernement que ce n'est que dans la façon dont les dispositions seront appliquées qu'il sera possible de déterminer le véritable désir de punir les pollueurs. Nature Québec souhaite ardemment que le gouvernement du Québec se dote de plus d'inspecteurs sur le terrain et qu'il applique cette loi de façon rigoureuse et systématique. Au-delà des amendes très élevées, le vrai test sera le recours, par le gouvernement, à des mesures de remise en état des lieux. Cette mesure, qui existait déjà dans la loi actuelle, aurait été plus efficace que les amendes qui, le plus souvent, sont simplement intégrées aux coûts de construction des entrepreneurs.

Cocktail bénéfique

Le 10 juin dernier, Nature Québec a organisé un cocktail bénéfique au Centre culture et environnement Frédéric-Back, à Québec. Grâce à la participation chaleureuse de madame Ginette Guay, comédienne, cette activité a connu un grand succès. Près de 110 personnes ont participé à ce cocktail, qui a permis d'amasser près de 15 000 \$. Les fonds recueillis serviront au financement des projets de conservation et de protection des milieux naturels réalisés par Nature Québec. Merci beaucoup !

Fonds Nature Québec

Le Fonds Nature Québec offre aux donateurs des alternatives aux dons directs. Il permet de recueillir les legs de bienfaisance, les polices d'assurance vie, les dons d'actions et les dons *in memoriam*. Les montants recueillis à l'intérieur de ce fonds seront placés à perpétuité et permettront d'assurer la continuité de la mission de Nature Québec, qui n'en utilisera que l'usufruit pour soutenir ses objectifs de conservation.

Webzine FrancVert

Le magazine électronique de vulgarisation environnementale *FrancVert* (www.francvert.org) se veut un véhicule de vulgarisation pour l'information environnementale des citoyens. L'objectif du magazine est double; *FrancVert* agit à titre de relais important de diffusion de l'information environnementale au Québec et favorise la participation des membres de Nature Québec, ainsi que de la population en général, à son contenu, par le biais de certaines de ses rubriques.

De plus, *FrancVert* est un partenaire de diffusion d'événements à caractère environnemental, dont le volet Écocaméra des *Rencontres internationales du documentaire de Montréal* (RIDM).

Responsable et rédacteur en chef intérimaire : Éric Duchemin

Rédacteur adjoint : François Cantin

Activités de communication : Mylène Bergeron

Révision linguistique : François Cantin

Collaborateurs : Robert Barbault, Marie-Hélène Bérard, Jeanne Camirand, Catherine Cibien, Mamadou Ndongo Dimé, Sabrina Doyon, Marie Fall, Aboubakry Kane et Jean-Philippe L. Messier

FrancVert, un outil de diffusion

FrancVert c'est : 1141 abonnés réguliers, 46 534 visites faites par près de 40 000 visiteurs différents cette année, soit près de 120 personnes par jour. Une grande majorité de notre lectorat est situé au Canada (70 %), plus particulièrement au Québec. Depuis l'an dernier, *FrancVert* dispose de sa propre page Facebook. Plus de 290 adeptes, des centaines de billets, 17 discussions, 127 liens et 18 événements ont été publiés sur la page Facebook de *FrancVert*.

Dossiers élaborés

Au cours de la dernière année, le webzine a publié un dossier, *Les réserves de biosphère : de la conservation à l'implication citoyenne*. *FrancVert* a également travaillé à la réalisation d'un dossier sur la biodiversité, en collaboration avec le bulletin *Planète science* de l'UNESCO, sans compter les articles de vulgarisation environnementale de la rubrique *L'environnement dans tous ses états*, les entrevues, la recension de livres sur le thème de l'environnement, ainsi que des éditoriaux des plus intéressants.

MERCI DE VOTRE SOUTIEN !

Un merci tout spécial aux donateurs qui appuient les campagnes de sollicitations de Nature Québec. Votre don est précieux et permet à Nature Québec de protéger l'environnement.

Merci ! Merci ! Merci !

Rapport financier de l'exercice clos le 31 août 2010

Rapport des vérificateurs

États financiers

- 26 Résultats
- 26 Évolution des actifs nets
- 27 Bilan
- 28 Flux de trésorerie
- 29 Notes complémentaires

Annexes

- 30 A - Produits
- 31 B - Coût des programmes de conservation
- 31 C - Frais d'administration

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

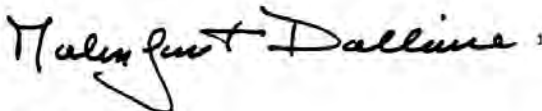
Aux membres de
Nature Québec

Nous avons vérifié le bilan de Nature Québec au 31 août 2010 ainsi que les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons provenant des levées de fonds pour lesquels il n'est pas possible de vérifier l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus, de l'insuffisance des produits sur les charges, de l'actif à court terme et des actifs nets.

À notre avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier l'exhaustivité des dons mentionnés au paragraphe précédent, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 août 2010, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Québec (Québec)
le 19 octobre 2010

¹ CA auditeur permis no 7764

COMPTABLES AGRÉÉS, S.E.N.C.R.L.

- Place de la Cité, Tour de la Cité, 2600, boul. Laurier, bureau 872, Sainte-Foy (Québec) G1V 4W2
- Téléphone : (418) 654.0636 Télécopieur : (418) 654.0639
- www.malenfantdallaire.com maldal@malenfantdallaire.com

RÉSULTATS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2010

	2010	2009
Produits		
Programmes de conservation (annexe A)	621 928 \$	672 065 \$
Levées de fonds et activités bénéfiques	75 099	76 458
Cotisations des membres	10 655	15 310
Autres aides financières (annexe A)	75 232	70 185
Autres produits (annexe A)	16 849	8 640
	799 763	842 658
Charges		
Coût des programmes de conservation (annexe B)	634 944	675 226
Coût des levées de fonds et des activités bénéfice	8 241	11 583
Promotion et sensibilisation	4 121	5 706
Frais d'administration (annexe C)	171 501	156 259
	818 807	848 774
Insuffisance des produits sur les charges	(19 044 \$)	(6 116 \$)

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2010

	Investis en immobilisations	Non affectés	2010 Total	2009 Total
Actifs nets au début (déficit)	13 798 \$	(3 751 \$)	10 047 \$	16 163 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(6 280)	(12 764)	(19 044)	(6 116)
Investissements en immobilisations	20 017	(20 017)	—	—
Actifs nets à la clôture (déficit)	27 535 \$	(36 532 \$)	(8 997 \$)	10 047 \$

BILAN

AU 31 AOÛT 2010

	2010	2009
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	— \$	22 050 \$
Dépôts à terme, 1,80 % à 3,06 %	—	62 642
Débiteurs		
Contrats et subventions	94 608	26 440
Autres	4 316	4 031
Frais payés d'avance	10 314	8 677
	109 238	123 840
Placements		
745 parts sociales du Centre de l'environnement	3 725	3 725
Immobilisations (note 3)	23 819	11 942
Immobilisations incorporelles (note 4)	6 116	5 560
	142 898 \$	145 067 \$

	2010	2009
PASSIF		
À court terme		
Chèques en circulation	7 921 \$	— \$
Dettes bancaires (note 5)	28 188	—
Créditeurs	42 336	37 671
Produits reportés	71 050	93 645
	149 495	131 316
Apport reporté afférent aux immobilisations (note 6)	2 400	3 704
	151 895	135 020
ACTIFS NETS		
Actifs nets investis en immobilisations	27 535	13 798
Déficit	(36 532)	(3 751)
	(8 997)	10 047
	142 898 \$	145 067 \$

Au nom du conseil d'administration

_____, administrateur

_____, administrateur

FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2010

	2010	2009
Activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds provenant des programmes de conservation	531 167 \$	603 314 \$
Rentrées de fonds provenant des levées de fonds	75 099	76 458
Rentrées de fonds divers à des fins de fonctionnement	99 450	86 518
Sorties de fonds — salaires et charges sociales	(450 375)	(520 532)
Sorties de fonds — autres charges	(357 820)	(330 334)
Intérêts encaissés	1 695	5 823
	(100 784)	(78 753)
Activités d'investissement et de financement		
Encaissement de dépôts à terme	70 237	188 624
Acquisition de dépôts à terme	(7 595)	(88 262)
Acquisition d'un placement	—	(3 725)
Acquisition d'immobilisations	(20 017)	(2 694)
	42 625	(96 343)
Activités de financement		
Dettes bancaires	28 188	—
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(29 971)	15 190
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	22 050	6 860
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	(7 921 \$)	22 050 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2010

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué le 1^{er} juin 1981 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies de la province de Québec*. Il a pour but de regrouper les individus et les organismes qui s'intéressent à la connaissance et à la conservation des milieux naturel et humain et des processus écologiques essentiels à la vie. Il sensibilise, informe et éduque le public en général au moyen de recherches, projets et publications. L'organisme est un organisme de charité au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. ÉNONCÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Utilisation d'estimations. La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des revenus et des charges au cours de l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés des fonds de caisse et des soldes bancaires, le cas échéant, déduction faite des chèques en circulation.

Constataion des produits. L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant de contrats sont constatés à titre de produits de l'exercice selon la méthode de l'avancement des travaux. Les produits reportés se composent de travaux facturés à l'avance. Les pertes sur contrats sont comptabilisées dès qu'elles sont connues.

Instruments financiers. L'organisme a fait le choix d'appliquer le chapitre 3861 « Instruments financiers - informations à fournir et présentation ».

Les instruments financiers classés comme actifs ou passifs détenus à des fins de transaction sont portés à la juste valeur à chaque date du bilan, et toute variation de la juste valeur est enregistrée aux résultats dans la période au cours de laquelle ces variations surviennent.

Placement. Le placement est comptabilisé au prix coûtant.

Immobilisations. Les immobilisations sont inscrites au prix coûtant. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement du solde dégressif

Ameublement	10 %
Équipement de bureau	30 %
Équipement informatique	30 %

Immobilisations incorporelles. Les logiciels sont inscrits au prix coûtant. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement du solde dégressif au taux annuel de 30 %

Apports reçus sous forme de biens et services. Les apports reçus sous forme de biens et services sont constatés aux états financiers lorsque la juste valeur de ceux-ci est facilement déterminable.

Apport reporté afférent aux immobilisations. Les apports reportés afférents aux immobilisations sont virés graduellement aux résultats sur la même base que l'amortissement des immobilisations acquises à l'aide de ces apports.

3. IMMOBILISATIONS

	Prix coûtant	Amortissement cumulé	2010 Montant net	2009 Montant net
Ameublement	21 479 \$	18 499 \$	2 980 \$	3 312 \$
Équipement de bureau	9 150	8 377	773	1 093
Équipement informatique	59 926	39 860	20 066	7 537
	90 555 \$	66 736 \$	23 819 \$	11 942 \$

4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Prix coûtant	Amortissement cumulé	2010 Montant net	2009 Montant net
Logiciels	24 792 \$	18 676 \$	6 116 \$	5 560 \$

5. DETTES BANCAIRES

La dette bancaire, dont le montant maximum autorisé est de 20 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus un maximum de 8 %. Le solde de la dette bancaire est de 8 188 \$ au 31 août 2010.

La dette bancaire, dont le montant autorisé est de 20 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 5,6 % et est garantie par l'universalité des créances. Le solde de la dette bancaire est de 20 000 \$ au 31 août 2010.

Le taux préférentiel bancaire est de 2,75 % au 31 août 2010 et les conditions de crédit sont renégociables annuellement.

6. APPORT REPORTÉ AFFÉRENT AUX IMMOBILISATIONS

L'apport reporté afférent aux immobilisations représente un apport reçu servant à l'acquisition d'immobilisations. Les variations survenues au cours de l'exercice dans le solde de l'apport reporté sont les suivantes :

	2010	2009
Solde au début	3 704 \$	5 292 \$
Moins : montant constaté à titre de produits	(1 304)	(1 588)
Solde à la clôture	2 400 \$	3 704 \$

7. ENGAGEMENT

Conformément à un contrat de location-exploitation à long terme expirant le 30 juin 2015, l'organisme loue un local dont le loyer annuel minimum s'élève à 23 200 \$ majoré annuellement de 2,95 %. Le loyer à payer jusqu'à la date d'expiration du bail se chiffre à environ 118 000 \$. Une option prévoit la prolongation du bail pour des périodes additionnelles d'un (1) an aux mêmes termes et conditions. Le loyer minimum à verser au cours de chacun des cinq (5) prochains exercices se chiffre à environ :

23 200 \$	en 2011
23 800	en 2012
24 500	en 2013
25 100	en 2014
21 400	en 2015

8. APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu des apports en services rendus par des bénévoles au montant de 66 000 \$ (62 000 \$ en 2009) évalués en fonction des heures travaillées à un tarif horaire variant de 10 \$ à 40 \$. Ces apports ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt. L'organisme utilise des dettes bancaires comportant des taux d'intérêts variables.

Conséquemment, elle encourt un risque de taux d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel.

Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas d'incidence significative sur les résultats et la situation financière de l'organisme.

Justes valeurs. La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant de la contrepartie qui serait convenu dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance entre les parties consentantes. L'organisme utilise les méthodes et hypothèses suivantes pour faire une estimation de la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers dont les valeurs comptables sont incluses dans le bilan comme suit :

La juste valeur des actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction, soient l'encaisse, les dépôts à terme, les débiteurs, les

chèques en circulation, les dettes bancaires et les créiteurs correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

10. INFORMATION CONCERNANT LE CAPITAL

Le capital de l'organisme est constitué des actifs nets. Les objectifs de l'organisme en ce qui a trait à la gestion de ses actifs nets consistent à assurer la continuité de l'exploitation afin de s'acquitter de sa mission. L'organisme gère la structure de son capital en établissant et en surveillant ses budgets annuels de manière qu'il soit maintenu à un niveau satisfaisant.

11. CHIFFRES PRÉSENTÉS À DES FINS DE COMPARAISON

Certains chiffres de 2009, présentés à des fins de comparaison, ont été reclassés afin d'être conformes aux normes de présentation adoptées pour l'exercice 2010.

ANNEXE A

PRODUITS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2010

Programmes de conservation

Ateliers sur la conservation des milieux naturels

Biodiversité

Concours photos et Caméra verte

Dossier agricole

Dossier Fermes et climat

Dossier Aires protégées

Dossier Eau et Saint-Laurent

Dossier Énergie - Changements climatiques

Dossier Foresterie

Parcs et milieux humides

Autres aides financières

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (SACAIS)

Autres

Autres produits

Intérêts gagnés

Amortissement de l'apport reporté

Autres

2010	2009
148 949 \$	117 261 \$
87 289	84 825
—	1 908
44 045	44 338
93 225	88 467
132 778	143 096
40 744	73 823
12 670	3 732
62 228	91 385
—	23 230
621 928 \$	672 065 \$
66 884 \$	69 604
8 348	581
75 232 \$	70 185 \$
— \$	4 043 \$
1 304	1 588
15 545	3 009
16 849 \$	8 640 \$

ANNEXE B

COÛT DES PROGRAMMES DE CONSERVATION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2010

	2010	2009
Ateliers sur la conservation des milieux naturels	122 029	99 018
Biodiversité	74 539	73 618
Concours photos et Caméra verte	—	423
Dossier agricole	39 723	38 321
Dossier Fermes et climat	80 120	70 616
Dossier Aires protégées	123 398	124 580
Dossier Eau et Saint-Laurent	33 392	54 786
Dossier Énergie - Changements climatiques	11 348	4 771
Dossier Foresterie	54 190	80 048
Parcs et milieux humides	—	19 228
Salaires et charges sociales - Développement et sensibilisation	96 205	109 817
	634 944 \$	675 226 \$

ANNEXE C

FRAIS D'ADMINISTRATION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2010

	2010	2009
Assurances	2 771 \$	2 883 \$
Amortissement des immobilisations	7 584	6 450
Déplacements et réunions	12 538	9 309
Divers	948	1 510
Frais bancaires	1 231	1 417
Honoraires professionnels	11 028	8 906
Loyer	17 611	15 573
Papeterie, fournitures de bureau et location d'équipement	18 216	20 605
Salaires, charges sociales et sous-traitance	91 096	78 464
Télécommunications	8 478	11 142
	171 501 \$	156 259 \$

Présences publiques et partenariats

Sommaire des participations

Nature Québec

- Membre affilié de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).
- Membre observateur du conseil d'administration du Centre de l'environnement.
- Membre du conseil d'administration du Conseil de bassin de la rivière Cap-Rouge.
- Membre affilié de Nature Canada.
- Partenaire des Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM).

Commission Agriculture

- Participe à la démarche « L'occupation des territoires, un enjeu de société » de Solidarité rurale du Québec.

Commission Aires protégées

- Membre fondateur de la Coalition SOS Parc Orford.
- Participe à la promotion de la vallée des Montagnes Blanches et du massif du Sud à titre de futures aires protégées, ainsi qu'à la promotion de l'agrandissement du parc national de la Gaspésie.
- Participe avec les CRE à la promotion de la protection des terrains contigus au parc national des Îles-de-Boucherville.
- Participe aux réflexions de l'équipe de rétablissement du caribou forestier, orchestrée par le MRNF.
- Participe à la table d'échanges sur les aires protégées du MDDEP et du MRNF.
- Membre du comité scientifique externe pour le Portrait du réseau d'aires protégées 2002-2009 du Québec.
- Participe à la consultation sur le projet de loi 57 sur l'occupation du territoire forestier.
- Participe à la consultation sur le projet de loi 79 sur la révision de la Loi sur les mines.
- Établit des relations avec l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador.
- Membre du comité consultatif sur les parcs nationaux du MDDEP.
- Fondateur de la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine !*
- Participe aux groupes de travail sur le Plan Nord et collaborateur du mouvement environnemental dans le processus de la table des partenaires du Nord, mené par le MRNF et le MDDEP.
- Participe au groupe de mise en œuvre pour le rétablissement du carcajou.

Commission Biodiversité

- Membre de la Coalition verte.
- Partenaire du parc écologique de l'archipel de Montréal.
- Participe au comité consultatif sur les espèces en péril d'Environnement Canada.
- Participe au comité canadien ZICO de Nature Canada et d'Études Oiseaux Canada.
- Participe au comité Espèces en péril de Nature Canada.
- Coordonne le comité organisateur des Ateliers sur la conservation des milieux naturels.
- Participe au comité national de coordination sur l'habitat des poissons ONGE-MPO.
- Participe au comité organisateur du Sommet sur la biodiversité et le verdissement de Montréal.



© Québec couleur nature 2008, Simon Gingras

Commission Eau et programme Saint-Laurent / Grands Lacs

- Participe à la table de concertation sur la connaissance des algues bleu-vert.
- Membre du Comité public avisé pour la mise en œuvre de l'Entente sur les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs / fleuve Saint-Laurent, notamment pour la conservation de l'eau.
- En attente de participation à la réflexion sur la gestion adaptative, les mesures de mitigation et les aspects institutionnels à développer, à la suite de l'étude de la Commission mixte internationale (CMI) concernant le plan de régularisation du lac Ontario / fleuve Saint-Laurent. Présentateur des implications auprès des usagers et décideurs du Québec.
- Membre de l'organisation *Healing Our Waters (HOW Coalition)*. Participe aux travaux de réflexion sur les enjeux concernant les espèces exotiques envahissantes.
- Participe au Comité Great Lakes Future Roundtable pour le développement d'une vision nouvelle sur l'ensemble des Grands Lacs et du Saint-Laurent (intégration des priorités du Québec et partage d'expériences).
- Suit l'évolution de la *Upper Great Lakes study 2007-2012* réalisée par la Commission mixte internationale (CMI).
- Membre du Comité de concertation *Navigation du PSL* et du groupe de travail sur les changements climatiques.
- Membre observateur de la commission des Grands Lacs.
- Membre de Federal Leadership On Water (FLOW), initiative née de la fondation Gordon.
- Collabore avec *Pollution Probe* sur le suivi de dossiers communs concernant la gouvernance de l'eau du bassin Saint-Laurent.

Commission Énergie

- Participe et est membre fondateur du Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉE).
- Membre de la *Coalition Québec Kyoto*.
- Participe au mouvement Vigilance énergie.
- Participe au regroupement citoyen *Mobilisation gaz de schiste* de Saint-Marc-sur-Richelieu.
- Participe au collectif des partenaires *Les rendez-vous de l'énergie*.
- Participe aux consultations du cadre réglementaire Émissions atmosphériques du gouvernement fédéral.
- Participe aux consultations de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.
- Participe aux consultations et au suivi du *Plan d'action québécois sur les changements climatiques* du MDDEP.
- Membre du Réseau action climat (CAN-RAC).
- Participe aux activités de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

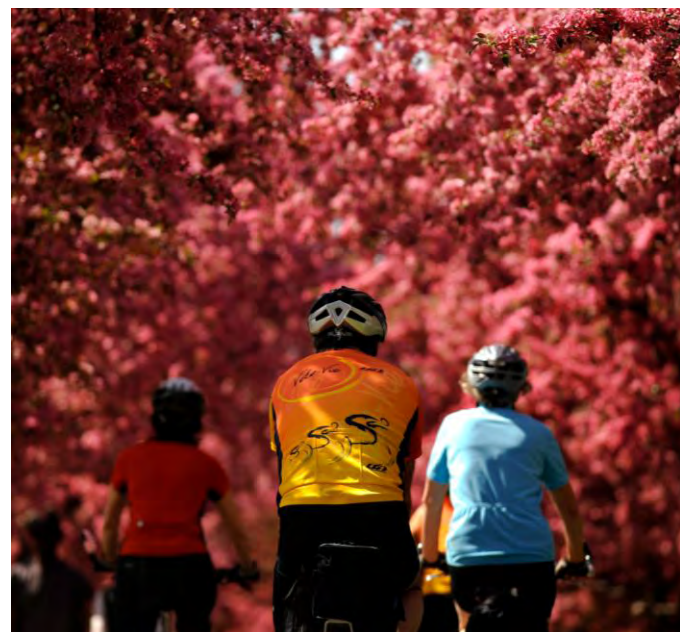
Commission Forêt

- Membre du Groupe des partenaires de l'aménagement forestier durable, et participant à la table du processus de consultation du public, instaurée par la compagnie Abitibi-Consolidated du Canada (CACC) dans la région de Charlevoix depuis 2003.
- Participe à la table des partenaires, au comité de coordination et au comité d'experts concernant les solutions pour le projet pilote d'aménagement écosystémique dans la réserve faunique des Laurentides.
- Membre de Forest Stewardship council du Canada (FSC).
- Préside le groupe de travail sur les aires protégées de catégorie VI de Nature Québec, en partenariat avec la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs.
- Participe aux conférences et aux colloques donnés au Centre de foresterie des Laurentides (SCF).
- Participe au groupe des partenaires pour le développement forestier durable des communautés de Charlevoix et du Bas-Saguenay.
- Participe au groupe de travail sur les zones de sylviculture intensive.

Partenaires financiers

Nature Québec offre sa reconnaissance et sa sincère gratitude à chacun de ses partenaires financiers institutionnels qui contribuent à l'accomplissement de sa mission.

- Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)
- Conférence régionale des élus de la Capitale Nationale (CRÉCN)
- Desjardins Caisse d'économie solidaire
- Emploi-Québec
- Environnement Canada
- Fondation Famille Benoît
- Fondation de la faune du Québec (FFQ)
- Fondation EJLB
- Fondation Gordon
- Fondation Hydro-Québec pour l'environnement
- Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD)
- Groupement forestier de Portneuf
- Initiative boréale canadienne (IBC-CBI)
- La Coop fédérée
- Ministère de l'Agriculture, de la Pêcherie et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF)
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP)
- Nature Canada
- Pêches et Océans Canada
- Service canadien de la faune
- Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ)
- The Richard Ivey Foundation
- YMCA, programme Éco-stages jeunesse



© Québec couleur nature 2008, Bernard Brault

Partenaires en biens et services

Nature Québec reconnaît et remercie également ses nombreux partenaires qui contribuent à la réalisation de ses projets par des échanges d'expertises, des conseils précieux, de la validation scientifique et technique, une participation à notre enquête, ou un soutien en biens et services.

- Abitibi-Bowater
- Agrinova
- AmiEs de la terre de Québec (ATQ)
- Appalachian Corridor Appalachien (ACA)
- Arquemuse
- Association des amis du cap Tourmente
- Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)
- Attention Fragiles
- Aveda
- Biolistik limitée.
- Canards Illimités
- Canopée
- Centre d'étude de la forêt (CEF)
- Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE)
- Clubs conseils en agroenvironnement (CCAÉ)
- Collège d'Alma
- Comité de rétablissement du caribou forestier
- Comité ZIP de la Rive-Nord de l'estuaire
- Comité ZIP Côte-Nord du golfe
- Comité ZIP du lac Saint-Pierre
- Comité ZIP rive sud de l'estuaire
- Conseil de bassin de la rivière Beauport
- Conseil de bassin de la rivière du Cap-Rouge (CBRCR)
- Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale
- Conservation de la nature Canada
- Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne (CAPSA)
- Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles (CPESI)
- Corporation touristique de Sept-Îles
- Cultiva fleurs Pageau
- Delta Québec
- Direct Terroir
- Environnement Canada
- Équipe de rétablissement du caribou forestier
- Études d'oiseaux Canada
- Fédération de canot et de kayak du Québec (FCKQ)
- Fédération des pourvoiries du Québec (FPQ)
- Fédération des producteurs de porcs du Québec (FPPQ)
- Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec (FTGQ)
- Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs (FQCP)
- Fondation communautaire du grand Québec (FCGQ)
- Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN)
- Fondation de la faune du Québec (FFQ)
- Fondation Rivières
- Géo Plein Air
- Greenpeace
- Groupe d'éducation et d'écovigilance de l'eau (G3E)
- Groupe Dufour

- Hôtel du Vieux-Québec
- Initiative boréale canadienne (CBI-IBC)
- Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (IDDPNQL)
- Itergy
- Jeanne Camirand
- La Barberie
- Laure Waridel, écosociologue
- Le Marché de solidarité régionale de Québec
- Les Amis du parc national du Mont-Tremblant
- Les Jardins du Petit Pré
- Marie-Ginette Guay, comédienne
- Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec (MNRFP) —
*Direction faune ; Direction parcs ;
Direction de l'environnement forestier*
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) —
*Direction du patrimoine écologique et du développement durable ;
Direction du service des écosystèmes et de la biodiversité*
- Mouvement Vert Mauricie
- Mountain Equipment Co-op
- Nature Canada
- Nature Sauvage
- Nathalie LeBlanc
- Observatoire d'oiseaux de Tadoussac, corporation Explos-Nature
- Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud
- Parcs Canada, unité de gestion de Mingan
- Parcs Québec
- Pêches et Océans Canada
- Pew Foundation
- Premier Acte
- Protection des oiseaux du Québec
- Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ)
- Regroupement QuébecOiseaux
- Réseau Action Climat (CAN-RAC)
- Réseau de milieux naturels protégés (RMN)
- Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE)
- Service canadien de la faune (SCF)
- Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ)
- Société pour la nature et les parcs du Canada, section Québec (SNAP-Québec)
- SOS Parc Orford et son comité stratégique
- STOP
- Stratégies Saint-Laurent
- Sustainability Network
- Union mondiale pour la nature (UICN), bureau du Canada
- Université de Sherbrooke
- Université du Québec à Montréal (UQAM) —
Programme de maîtrise en sciences de l'environnement
- Université du Québec à Rimouski
- Université Laval —
*Faculté de foresterie et de géomatique ; Forêt Montmorency ;
Programme de communication publique ; Faculté de droit*
- Vélo Mag
- [VertigO], La revue électronique en sciences de l'environnement
- ZEC du lac des Sables
- ZECS Québec

Affiliés

Les membres affiliés sont des organismes, des associations et des regroupements à but non lucratif qui partagent un ou plusieurs des objectifs de Nature Québec, soit maintenir les processus écologiques essentiels et les systèmes entretenant la vie, préserver la diversité génétique et favoriser l'utilisation durable des espèces et des écosystèmes. L'adhésion à Nature Québec constitue un appui actif à ces trois objectifs, ainsi qu'aux efforts de Nature Québec pour les faire reconnaître et adopter au Québec.

- AmiEs de la Terre de Québec
- Amis de la montagne (Mont-Royal) inc.
- Amis de la vallée du Saint-Laurent
- Amis du boisé de l'Auberivière
- Amis du Jardin botanique de Montréal
- Amis du Jardin Van den Hende
- Amis du parc du Mont-Tremblant
- Appalachian Corridor Appalachien
- Association chasse et pêche Normandie
- Association de conservation de la nature de Stukely-Sud
- Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides
- Association des amis et amies du cap Tourmente
- Association forestière Québec métropolitain
- Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des marais du Nord
- Association pour la protection du boisé de Sainte-Dorothée
- Association pour la protection du lac Taureau
- Attention Fragiles
- Aventure Écotourisme Québec
- Boisé des Douze
- Centre de conservation de la nature du mont Saint-Hilaire
- Centre d'information sur l'environnement de Longueuil
- Centre d'intendance écologique Latreille
- Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin
- Centre d'interprétation du milieu écologique du Haut-Richelieu
- Centre écologique de Port-au-Saumon
- Centre touristique et éducatif des Laurentides
- Cercles des jeunes naturalistes
- Club de marche de Québec inc.
- Club des ornithologues de la Gaspésie
- Club des ornithologues de Québec
- Comité de bassin versant de la rivière du Lièvre
- Comité de l'environnement de Chicoutimi
- Comité de protection du mont Saint-Bruno
- Comité de restauration de la rivière Etchemin
- Comité de restauration du bassin versant du lac Bellemare
- Comité ZIP Baie des Chaleurs
- Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire
- Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine
- Comité ZIP Jacques-Cartier
- Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge
- Conseil régional de l'environnement Bas-Saint-Laurent
- Conseil régional de l'environnement Centre-du-Québec
- Conseil régional de l'environnement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

- Conseil régional de l'environnement Laval
- Conseil régional de l'environnement Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Conservation caribou Gaspésie
- Coopérative de nature et de tourisme d'aventure connecté à la terre / Coopérative de solidarité Contact
- Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne
- Corporation de gestion CHARMES
- Corporation de l'aménagement de la rivière L'Assomption
- Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles
- Corporation du parc hydrique de Saint-Mathieu-d'Harricana
- Crivert inc.
- Éco-Nature de Laval, Parc de la rivière des Mille-Îles
- Environnement-Nature Boucherville inc.
- Fédération canadienne de la faune
- Fédération québécoise du canot et du kayak
- Fiducie foncière de la vallée Ruitier
- Fiducie foncière du marais Alderbrooke
- Fiducie foncière du mont Pinacle
- Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska
- Fondation québécoise Fauna
- Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel
- Fondation Rivières
- Groupe de recherche appliquée en macroécologie
- Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins
- Groupe d'éducation et d'écovigilance de l'eau
- Groupe NAIADE, Comité ZIP Alma-Jonquière
- Héritage Saint-Bernard inc.
- Info-Nature Mauricie
- Institut québécois de la biodiversité, Département de sciences biologique Université de Montréal
- Mouvement Conscience Nature Owanka
- Mouvement écologique du comté de Richelieu
- Mouvement Vert Mauricie
- Nature-Action Québec
- Organisme de bassin versant de la Yamaska
- Recyclage Vanier inc.
- Regroupement QuébecOiseaux
- RésEAU des montagnes
- Sentiers de l'Estrie inc.
- Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine
- Société de conservation et d'aménagement du bassin de la rivière Châteauguay
- Société de conservation et de mise en valeur de la Grande Plée bleue
- Société de protection des terres humides
- Société de protection foncière de Sainte-Adèle
- Société des établissements de plein air du Québec, parc national du Bic
- Société des établissements de plein air du Québec, parc national de la Jacques-Cartier
- Société pour la protection et la conservation du parc Dufresne
- Société Provancher d'histoire naturelle du Canada
- Société québécoise de protection des oiseaux / Bird Protection Quebec
- Société zoologique de la Mauricie
- STOP
- Stratégies Saint-Laurent
- TerraVie
- Univert Laval
- Verts boisés du Fjord
- Vivre en ville

Membres et donateurs

Nature Québec témoigne toute sa reconnaissance à plus d'une centaine de grands donateurs qui s'illustrent par leur fidélité et leur générosité à l'égard de Nature Québec.

Membres à vie

(don de 1000 \$ et plus en une fois)

Maurice Bourassa, Francis H. Cabot, Anne-Marie Chapleau, André Delisle, Jean-Pierre Drapeau, Roger Gaudet, Martin Gauthier, Yvon Gauthier, Martin Jeanson, Harvey Mead, John O'Driscoll, Laurette Perreault, Yolande Prénoveau, Réal Saint-Jean, André C. Sarasin, Hélène Savard, Yves Tessier, Norman Thogersen, Marie-Josée Turmel, Thomas Welt

Club du président

(don de 500 \$ et plus au cours d'une année)

Individus

Mireille Abran, Jacques Alary, James Anglehart, Robert Ascah, Louis Aubry, Frédéric Back, Luc Barsalou, Claude Bauknecht, Monique Beauchemin, Micheline Beaudry, Yves Bédard, André Bélanger, Monique Bélanger, Roger Bélanger, Robert Béliveau, Nicole Belval, Michèle Benoit, Robert Benoit, Suzanne Benoit, Valérie Berlinger, Louise-Julie Bertrand, Angèle Bilodeau, Andrée Blouin, Lucien Bordeleau, Martine Borgia, Anne Boulay, Maurice Bourassa, André P. Bourdon, Luc Bouthillier, Éric Brassard, Jean-Denis Brisson, John Burcombe, Hugh Cameron, Louise Casavant, Jacques Cayouette, Anne-Marie Chapleau, Henriette Chouteau, Donald Dastous, Sophie De Corwin, Marthe DeSerres, Claudine Defranould, Anne Deronzier, Louise Desautels, Renée Desautels, Nicole Desharnais, Luc Désilets, Jean-Luc Deslandes, René Dorais, Gérard Drainville, Charles-Antoine Drolet, Nicole Drouin, Lucie Dufresne, Michel-Albert Duguay, Juana Elustondo, Michel Forté, Daniel Fortin, Marcel Fréchette, Bernard Fruteau de Lacos, Claude Gagnon, Gérald Gagnon, Jocelyn Gagnon, Louise Gagnon, Jean-Claude Gardner, Roger Gaudet, Jean-Guy Gaudette, Marcel Gaudreau, Benoit Gauthier, Gilles Gauthier, Yvon Gauthier, Yves Gilbert, Benoît Gingras, Colette Gosselin, Lucille Gosselin, Pierre Gosselin, Jean-Philippe Guay, Alain Guillemette, Denis Harvey, Maurice Harvey, Daniel Hébert, Jean-Luc Héty, André Huot, Richard Jacques, Martin Jeanson, Richard Jones, Peter M. Kilburn, Robert Knapen, Stephen Knowles, Marianne Kugler, Michelle Labelle, Louise-Geneviève Labrecque, Pascal Labrecque, Denis Lacasse, Bernard Lachance, Normand Lacroix, André Ladouceur, Claude Lamarre, Peter Landry, Patrice Larocque, Jacques Larose, John B. Laughrea, Léo-Paul Lauzon, Nathalie Lavallée, Michel Lavoie, André Leblanc, Sylvie Leblanc, Hélène Leclère, Brigitte Leduc, Jasmin Lefebvre, François Léonard, Ruth Rose Lizée, Guy Marineau, Kim Marineau, Claude Masse, Bernard Mathieu, Harvey Mead, Martin Messier, Maurice Monette, Pierre Moreau, Denis Morin, Philippe Nantel, Gabriel Neyron, Pierre Noël, Marie-Christine Paret, Gilles Paul-Hus, Christian Perreault, Lyse Poirier, Anne Potvin, Yves Poulin, Isabelle Pouliot, Yolande Prénoveau, Normand Rajotte, Réjeanne Rémillard-Falaise, Élisabeth Revil, Marcel Rhéault, Chantal Rolland, Réal Saint-Jean, André C. Sarasin, Hélène Savard, Madeleine Sicard, Marc Sinotte, Paul-Étienne Sirois, Martin St-André, Nicolas St-Vincent, Edward Stansbury, André Sylvestre, Gérard Szaraz, Aline Tardif, Louise Tardif, André Thibault, Gilles Tremblay, Jacinthe Tremblay, Marie-Odile Trépanier, Denis Turcotte, Marie-Josée Turmel, Michel Wapler, Thomas Welt, Michel Yergeau

Organismes

Aveda, Cri Communication, Compagnie Jacques Whitford, Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James, Fondation EJLB, Fondation famille Benoit, Fondation George Cedric Metcalf, Fonds de l'environnement Shell, Hôtel du Vieux-Québec, Hôtel Val-des-Neiges, Howick Foundation, JWT Montréal, Maison provinciale des Ursulines, McLean Foundation, Shell Canada Limitée, Société québécoise de protection des oiseaux, Sœurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier, Sœurs de Saint-François-d'Assise, Sœurs servantes du Saint-Cœur-de-Marie, Stables Canada inc., Syndicat des travailleurs(ses) de la CSN

Membres et donateurs réguliers

Jour après jour, des centaines de personnes rendent possible l'accomplissement de la mission de Nature Québec. Elles soutiennent le travail d'une équipe d'experts qui analysent l'interdépendance des composantes du milieu naturel et des actions humaines qui les dégradent. Nature Québec leur dit merci de nous aider à veiller sur la nature québécoise !

Mireille Abran; Jacques Alary; Jacques Albert; Christiane Allard; Roch Allen; Jean Amiaud; Louis Amireault; Maurice Ampleman; Denise Amyot Pépin; Karim Arbaoui; Rose-Marie Arbour; Michel Arès; Robert Ascah; Mireille Assad; Louis Aubry; Robert Auclair; Gilles Aucoin; Denis Auger; Esther Auger; Pauline Auger; Frédéric Back; Jacques Baillargeon; Suzanne Baldinelli; Liliane Barabé; Marguerite Barabé; Pierre Barbès; Georgette Baril; Jean Baril; Marie-Claire Barrette; Luc Barsalou; François Bastien; Claude Bauknecht; Monique Beauchemin; Suzanne G. Beaudet; Georgette E. Beaudoin; Louis Beaudoin; Yvette Beaudoin; Micheline Beaudry; Ken Beck; Hélène Bédard; Marie-Josée Bédard; Richard Bédard; André Bélanger; Ginette Bélanger; Jacqueline Bélanger; Jean-François Bélanger; Louis Bélanger; Michel Bélanger; Roger Bélanger; Valérie Bélanger; Madeleine Béisle; Gérard Bellavance; Michèle Benoit; Robert Benoit; Suzanne Benoit; Christine Bergeron; Gisèle Bergeron; Lise Bergeron; Michel Bergeron; Mylène Bergeron; François Bernard; Luc Bernard; Hélène Bernier; Jocelyne Bernier; Michael Bernier; Conrad Berry; Louise-Julie Bertrand; Lucille Bertrand; Michèle Bertrand; Blandine Bérubé; Fernande Bérubé; Jocelyn Bérubé; Michel Bérubé; Carole Bessette; Mario Bessette; Marie-Francine Bienvenue; Albert Bilodeau; Normand Bilodeau; Robert Bilodeau; Réjean Biron; Lise Bissonnette; Philippe Blain; Andréanne Blais; Hélène G. Blais; Michel Blais; Philippe Blais; Anne-Marie Blanchet; Normand Blanchette; Steven Blaney; Irène Bleton; Andrée Blouin; Nathalie Blouin; Claude Boileau; Sabin Bois; Danielle Boissinot; Robert Boissonnault; Maryse Boisvert; René Boisvert; Hélène Boivin; Henri-Bernard Boivin; Daniel Bolduc; Line Bonenfant; Patrick Bonin; Pierre Bonin; Lorraine Bonneville; Mathieu Bonsaint; Martine Borgia; Alodie Bossel; Louis Bossut; André Bouchard; Jean-Claude Bouchard; Josée Bouchard; Laval Bouchard; Robert Bouchard; Stolan Bouchard; Ghislaine Boucher; Lucie R. Boucher; Julie Bouffard; Gaétan Boulanger; Jeanne Boulanger; Anne Boulay; Danielle Boulet; Brigitte Boulianne; Louise Boulianne; Maurice Bourassa; Gérard Bourdages; André P. Bourdon; Yvonne Bourque; Paul A. Boursier; Évelyne Bousquet; Pierre Boutet; André Boutin; Ludmila Bovet; Michel Boyer; Louise Bradette; Denise Braën; Éric Brassard; Guy Brassard; Jacques Brazeau; Monique Brillon; Jean Brisson; Mélanie Brouillette; Corinne Brown; Aurèle Brûlé; Marcel Bruneau; John Burcombe; Sylvie Bureau; Édith Cadieux; Jean Cadieux; Heather Calhoun; Suzanne Calmus; Hugh Cameron; Jeanne Camirand; Maurice Campeau; Sylvie Campeau; François Cantin; Marie-Claire Cantin; Céline Caron; Louis-Philippe Caron; Pierre Caron; Guy Carrier; Paul Carrier; Louise Casavant; France Castel; Georgette Castonguay; Martin Castonguay; Michelle Cavanna; Jacques Cayouette; André Chabot; Gabriel Chabot; Richard Chalifour; Thierry Chamberland; Dominique Champagne; Michel Champagne; Anne-Marie Chapleau; Monique Charbonneau; Jocelyne Charest Degagné; Jean-Pierre Charlebois; François Charpentier; Lucie Chartier; Yves Chartier; Frédéric Chartrand; Jeanine Chavari; Jeanne Chevalier; Louise Chevalier; Marie-Pierre Chevrier; Marc Chouinard; Marcel Chouinard; Henriette Chouteau; Patrick Cigana; Johanne Claveau; Lucile Clin-Kombul; Caroline Cloutier; Martine Cloutier; Michel Cloutier; Roger Cormier; Jocelyne Cornut; André Côté; Denis Côté; Isabelle Côté; Jean-Yves Côté; Lucie Côté; Marc Côté; Marc-André Côté; Marie-Claude Côté; Robert Côté; Stéphanie Côté; Yves Couillard; Jean Couture; Louise Couture; Marcel Couture; Benoit Cregheur; Julie Crête; Gilbert Crousset; Nathalie D'Astous; Jean-Claude Dallaire; Jean-Pierre Dansereau; Pierre Dansereau; Guy Daoust; Nicole Dasnoy-Le Gall; Donald Dastous; Eric De Bayser; Marie-Josée De Lorimier-Hottlet; Françoise De Montigny; Marthe De Serres; Paule D. De Serres; Jan L. De Smet; Andrée Décary; François Décary-Gilardeau; Sophie DeCorwin; Claudine Defranould; France Delisle; André Demers; Anne Deronzier; Gaëlle Derrien; Louise Desautels; Pierre Desautels; Renée Desautels; Benoit Deschamps; Bernard Deschamps; Robert Desforges; Pierre Deshaies; Nicole Desharnais; Renald Desharnais; Luc Désilets; Claude Desjardins; Jean-Jacques Desjardins; Jean-luc Deslandes; Richard Desmarais; Jean-Pierre Desnoyers; Jean-Marie Desroches; Claude Désy; Diane Désy; Jean Désy; Bruno Detunq; Suzie Devost; Michel Dignard;



© Québec couleur nature 2006, Éric Jonson-Chalifour

Monique Dignard; Johanne Dion; Pierre Dion; Rémy Dion; Denise Dionne; Madeleine Dontigny; Claire Doran; Pierre Dorion; André Doucet; Pierre Douville; Louise Drapeau; Sophie et Pierre Drapeau; Charles-Antoine Drolet; Pierrette Drolet; Nicole Drouin; Denis Dubeau; Marie Dubois; Richard Dubois; Claude Dubuc; Denys Duchaine; Johanne Ducharme; Éric Duchemin; Yves Duchesneau; Isabelle Duclos; Axelle Dudouet; Jean-Marc Dufour; Marc Dufour; Lucie Dufresne; Nicolas Dufresne; Gaston Dumais; Antoine Dumas; Pierre Dumont; Renaldo Dumont; Roger Dumont; Suzanne Dupras; Marie-Thérèse Dupuis; Ginette Dupuy; Michelle Durand; Murielle Dutil; Daniel Duval; Johanne Elsener; Louise Elsliger; Juana Elustondo; Aurore C. Faucher; Daniel J. Faucher; Léo Faucher; Martin Faucher; Carmen Fauchon; Raymonde Ferland; Roger Ferland; Héloïse Fernandez; Édith Fischer; Yvon Fitzback; Georgette Fleurent; André Fleury; Claude Fleury; Luc Foisy; Diane Foley-Veilleux; Michel Forté; Normand Fortier; Jean-Paul Fortin; Léo Fortin; Michel Fortin; Judith Fournier; Anne Francoeur; Louise Fréchette; Winnie Frohn; Bernard Fruteau de Lados; Lorraine Gadoury; Jean Gagné; Léonie Gagné; Sylvie-Gabrielle Gagné; Denis Gagnon; Dominique Gagnon; Jocelyn Gagnon; Marie-Noëlle Gagnon; Max Gagnon; Nicole Gagnon; Robin Gagnon; Suzanne A. Gagnon; Yvan Gagnon; Justin Gagnon-Gilbert; Benoit Galibois; Jean-Claude Gardner; Jean-Guy Gaudette; Mélanie Gaudette; Pierre Gaudette; Manon Gaudreau; Marcel Gaudreau; Jean-Guy Gaulin; Benoit Gauthier; Élisabeth Gauthier; Gilles Gauthier; Jean-Bernard Gélinas; Mario Gendron; Manon Geoffroy; Claude Germain; René Germain; George Giard; Robert Giard; Nicolas Gilbert; Yves Gilbert; Yves Gilbert; Martin Gilles; Benoit Gingras; Christine Gingras; Patricia Gionet Carrier; Laurene Girard; Pierre Girard; Ginette Giroux; Hubert Giroux; Louis Giroux; Christiane Glaçon; Alain Godbout; Suzanne Godbout; Patrice Godin; Colette Gosselin; Dominique Gosselin; Lucille Gosselin; Michelle Gosselin; Pierre Gosselin; Louis Gougoux; Anne-Marie Goulet; Paul Goulet; Gisèle Grandbois; Gisèle Grandbois; Michel Grégoire; Sophie Grignon; Louise Grondin; Jean-Philippe Guay; Jean-Pierre Guay; Jean-Sébastien Guénette; Simon Guertin-Armstrong; Alain Guillemette; Denis Hamel; François Hamel; Lyne Hamel; Brigitte Hannequin; Michel Hardy; Landis Hare; Denis Harvey; Jana B. Havrankova; Francine Hébert; Guy Hébert; Jean Hébert; Pierre Hébert; Jeanne-Mance Hébert-Dufaux; Andrée Hélie; Jean-Luc Hétu; Lise Hétu; Bruce Hinton; Alain Houle; Annette Houle; Rachel Houle; Jean Hubert; Andrée Hudon; André Huot; Jacques Huot; Michel-Guy Huot; Frédéric Hurtubise; Yves Hurtubise; Paul Imbeau; Odette Isabel; Richard Jacques; Robert Jacques; Sandra Jacques; Danielle Jasmin; Vesta Jobidon; Louise Joly; Richard Jones; Roméo Julien; Robert Juteau; Peter M. Kilburn; Robert Knapen; Stephen Knowles; Marianne Kugler; Diane Labbé; Louise Labbé; Françoise Labelle; Maxime Labelle; Michèle Labelle; Raymond Laberge; Robert Laberge; André Labossière; Marilyn Labrecque; Pascal Labrecque; Christian Labrie; Denis Lacasse; Gisèle Lacasse Benoit; Bernard Lachance; Richard Lacombe; Norbert Lacroix; Pierre Lacroix; Richard Lacroix; Roland Lacroix; André Ladouceur; Richard Lafleur; François Laforest; Étienne Lépine Lafrance; Martin Lafrance; Réal Lafrenière; Pascale Lahaie; Mario Lajoie; Sylvie Lajoie; Lorraine Lalande; Claude Lamarre; Denyse Shehyn Lamarre; Jean Lamarre; Alain Lambert; Rolande Lambert; Claire Lamothe; Hélène Lamothe; Michel Lamoureux; Serge Langlois; Gaétan Laniel; Jacqueline Lanouette; Cécile Lanthier; Gilles Lanthier; Richard Laperrière; Pierrette Lapierre; Hugo Laplante; Benjamin Laplatte; Alexis Lapointe; Marc Lapointe; René Lapointe; Roger Lapointe; Jean-Frédéric

Laprade; Patrice Larocque; Jacques Larose; Denis Larouche; Gilles Latour; John B. Laughrea; Léo-Paul Lauzon; Pierre Lauzon; Pierrette Lavallée; Jean-Guy Lavigne; Donald Lavoie; Fabienne Lavoie; Michel Lavoie; Sylvain Lavoie; Andrée Le Blanc; Isabelle Le Breton; Joanie Le Moignan; Normand Lebel; Laurent Lebeuf; Maryse Leblanc; Sylvie Leblanc; Sylvie Leblanc; Nicole Leclerc; Ruth Leclerc; Maxime Leclerc-gravel; Hélène Leclère; Paul Lecomte; Martin Lecours; Brigitte Leduc; Jasmin Lefebvre; Jasmin Lefebvre; Luce Lefebvre; Maryse Lefebvre; Marie Lefrançois; Warren Lefrançois; Pierre Légaré; Pierre Paul Legault; Jean Léger; John Lehnert; Francine Lemay; Josée Lemire; François Léonard; Monique Léonard; Jean Lépine; Annik Lescop; Ginette Lessard; Manon Lessard-Bélanger; Carol Létourneau; Jean Létourneau; Chantale Lévesque; Roland Lévesque; Yolande Lévesque; Josée Liby; Harvey Locke; Jean-Yves Loslier; Jacques Lussier; Michel Lussier; Patrick Lynes; Yvan Maciel; Marielle Mailloux; Réal Maltais; Jean Mantha; Normand Many; Marie Marceau-Lemieux; Jean-Paul Marcil; Gilles Marcotte; Lucienne Marcotte; Roger Marcotte; Sylvio Marcoux; Geneviève Marier; Louise Marier; Joane Marin; Guy Marineau; Kim Marineau; Philippe Marquis; Gilles Marsolais; Gilles Marsot; Christiane Martel; Réjeanne Martel; Pierrette Martin; Paul-Henri Martineau; Pascale Martineau; Claude Masse; Louise Masse; Jean-Pierre Masson; Laval Masson; Bernard Mathieu; Marcelle Maufette; Michel Mayer; Jacqueline Mazet; Abdou Mbow; David McDuff; Simon Mcnelly; Frédéric McSween; Annette Lavoie Ménard; Isabelle Ménard; Louise Ménard; Gabrielle Mercier; Guyta Mercier; Maurice Mercier; Priscille Mercier; Helen Meredith; Michèle Messier; Royal Messier; Thérèse Méthé; Jacques Méthot; Aline Michaud; Jean-Paul Michaud; Yvan Michaud; Amélie Mignault; Madeleine Milette; Nicole Mireault; Madeleine Miron; Pierre Moncion; Maurice Monette; Gérard Montpetit; Patrice Montreuil; Pierre Moreau; Denise Moreault; Marguerite Morency; Adèle Morin; Benoit Morin; Chantal Morin; Daniel Morin; Danièle Morin; Denis Morin; Richard Morisset; Evelyn Morneau; François Morneau; Françoise Nadon; Philippe Nantel; Claude Nepveu; Jeanne d'Arc Nepveu; Louis M. Nicole; Anne Noël; Hélène Nolin; Marguerite A. Normandeau; Diane Noury; Richard Noury; Friedrich Oehmichen; Barbara Otrysko; A.F. Ouellet; Adrien Ouellet; Lise Ouellet; Yolande Ouimet; Jean-Guy Pagé; Lucie Pagé; Martine Pageau; Robert Pageau; Claude Papillon; Yvette Papillon; Jean-Marie Paquette; Denis Paquin; Louise Duclos Paquin; Étienne Paradis; Ginette Paradis; Marcel Paré; Annie Parent; Didier Parent; Étienne Parent; Luc Parent; Serge Parent; Marie-Christine Paret; Carmel Parizeau De L'Orme; Martine Patenaude; Lorraine Patoine; Jennifer Patton; Christian. A. Payant; Henri Payette; J. Michael Pearson; Agathe Perreault; Christian Perreault; Marie-France Petiot; Gérald Petit; Antonine Phaneuf; Gilles Phaneuf; Claude Philippin; Jean-Guy Picard; Joanie Picard; Pierre Piché; Michelle Piette; Monique Pilon; Régis Pilote; Richard N.

Piper; Aude Piron; François Piuze; Hélène Piuze; Nathalie Plourde; Claire Poirier; Lyse Poirier; Marielle Poirier; Richard Poirier; Claude Poisson; Jonathan Pothier; Rita Pothier; Andrée Potvin; Anne Potvin; Jean Poulin; Pierre Poulin; Isabelle Pouliot; Danielle Poupard; Patricia Powers; Marielle Prémont; Yolande Prénoveau; Michel Préville; Jean Pronovost; Serge Prud'Homme; Normand Rajotte; Maël Rannou; Gérard Régnier; Réal Reid; Lise Rémillard; Monique Rémillard; Réjeanne Rémillard Falaise; Arnaud Renard; Jean Renaud; Monique Renaud; Élizabéth Revil; Clairette Rheault; Marcel Rhéault; Bruno Richard; Patricia Ricque; Marie-France Riendeau; Alain Rioux; Gilles Rioux; Johanne Rioux; Paul Rioux; Benoît Robert; Roberte Robert; Gilles Robillard; Jacques Robillard; Mariane Robillard; J-Charles Robitaille; Louis Rocheleau; Patricia Rochon; Jean-Pierre Rogel; Chantal Rolland; Michel Rompré; Daniel Rondeau; Henri Rondeau; Catherine Rooney; Ruth Rose-Lisée; Michael Rosen; Gabriel Ross; Francine Rouleau; Jacques Rousseau; Céline Roy; Danielle Roy; Denis Roy; Francine Roy; Jacques Roy; Jean Roy; Jovette Roy; Marie-Thérèse Roy; Serge Roy; Sylvie Roy; Antoine Royer; Jacques Ryan; Normand Saint-Aubin; Luce Saint-Georges; Réal Saint-Jean; René Saint-Laurent; Françoise Saint-Martin; Yvon Saint-Onge; Yves Saint-Pierre; Bernard Sainte-Marie; Adrien Salois; Charlotte Sansot; Bertrand Saucier; Jacqueline Savoie; Jerzy Sawicki; Marie-Anne Schwab; Angèle Séguin; Anne-Marie Shebib; Dave Shutler; Madeleine Sicard; Annie Simard; Christine Simard; Gilles Simard; Liane Simard; Marc Sinotte; Paul-Étienne Sirois; Eddy Slater; Éric Solomon; Jérôme Spaggiari; Martin St-André; Manon St-Denis; Martine St-Gelais; Daniel St-Hilaire; Greg St-Hilaire; Carole St-Louis; Martin St-Michel; Nicolas St-Vincent; André Stainier; Madeleine Stewart; André Sylvestre; Denis Tanguay; Marie-Josée Tanguay; Aline Tardif; Louise Tardif; Martin B Taylor; Michel Tessier; Robert Tessier; Yves Tessier; Guy Thauvette; Danielle Therrien; Sylvie Therrien; André Thibault; Linda Thibault; Marc Thibault; Diane Thibeault; Darquise Thivierge; Lise Thivierge; Donald Thomas; Ronald Tiffany; Chantal Touchette; Brigitte Toupin; Martine Tourangeau; Andrée Tremblay; Catherine Tremblay; Gilles Tremblay; Jacinthe Tremblay; Jacques Tremblay; Jean-Pierre Tremblay; Monique Tremblay; Raymond Tremblay; Marie-Odile Trépanier; Yann Troutet; Lorraine Trudeau; Denyse Trudel; Robert Trudel; Christophe Turcotte; Denis Turcotte; Henri-Louis Turcotte; Anne-Marie Turgeon; Marie-Josée Turmel; Guimond Vachon; Lorraine Vachon; Luc Vaillancourt; Jean-Claude Vallière; Angela Van den Linden; Nicole Vandal; Lucie Veillette; Christine Veilleux; Suzanne Vennes; Sylvie Vermeulen; Fortunate Viens; Carole Vigeant; Agnès Villeneuve; André Villeneuve; Florent Villeneuve; Paul Villeneuve; Richard Villeneuve; Jacqueline Vincent; Daniel Vinet; Michel Wapler; Laure Waridel; Thomas Welt; Claudette Wilson; Michel Yacoub; Michel Yergeau; Yves Yersin; Michel Zevort.



© Québec couleur nature 2007, Édith Martel



Le point sur le plan d'action 2010

Nous reproduisons ici ce à quoi nous nous étions engagés au cours de la dernière année. Le degré de réalisation est inscrit en regard de chaque action, selon les critères suivants : **(1) Objectif atteint** : l'activité a été réalisée avec succès ; **(2) Activité réalisée en continu ou se poursuivant sur plus d'une année** : l'action se réalise en continu ou sur une longue période (au-delà d'une année) ; **(3) Activité non réalisée** : peu ou pas d'actions effectuées en lien avec cette activité.

Développer Nature Québec

- 2** Assurer le suivi du plan stratégique 2010-2012.
- 3** Mettre à jour des listes de membres des commissions et d'experts bénévoles qui y sont impliqués, et en assurer l'animation.
- Augmenter et consolider
 - 3** le nombre de membres individuels.
 - 1** le nombre de membres affiliés.
- 3** Offrir des services aux membres et maintenir le contact via divers outils de communication.
- 2** Accueillir, orienter et former des stagiaires et des bénévoles désirant s'impliquer au sein de Nature Québec.
- 2** Élargir la liste des donateurs en sollicitant plus largement les fondations et organisations philanthropiques.

Dossiers transversaux

- 3** Améliorer la communication entre les commissions à des fins de réalisation des dossiers transversaux.
- Alimenter la réflexion sur les bases d'une économie écologique
 - 1** en diffusant des documents de fond sur le site de Nature Québec.
 - 2** en réalisant divers travaux de recherche.
- 1** S'impliquer auprès de Solidarité rurale du Québec.
- 2** Poursuivre l'implication concernant l'enjeu de l'occupation des territoires.
- 2** Suivre le développement d'un projet de création d'une ceinture verte au Québec.
- Projet d'îlots de fraîcheur en milieu urbain :
 - 1** Développement du projet.
 - 2** Réalisation.
- 2** Assurer une veille sur la réforme du BAPE, les évaluations stratégiques, la participation citoyenne et le suivi en ce sens de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE) et de la *Loi sur le développement durable* (LQDD).



Commission Agriculture

- 2** Assurer le suivi de la proposition d'une nouvelle politique agricole afin que celle-ci corresponde aux recommandations provenant de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ) et provenant des rapports qui en découlent (rapports Saint-Pierre et Ouimet).
- 1** Assurer la livraison du projet *Agriculture et changements climatiques : vers des fermes 0 carbone*.
- 2** Développer une deuxième phase du projet *Agriculture et changements climatiques : vers des fermes 0 carbone*.
- 3** Explorer les possibilités de développer des aires protégées en milieu humanisé.
- 1** Mettre en place une réflexion concernant les biens et services environnementaux et explorer les possibilités de développer un projet favorisant l'adoption de bonnes pratiques en milieu agricole.
- 3** Explorer les possibilités de développer un projet concernant l'agroforesterie.
- 2** Participer au Réseau d'agriculture urbaine de Québec (RAUQ).
- 2** Participer au comité de planification stratégique de la biomasse agricole de La Coop fédérée.

Commission Aires protégées

- 2 Promouvoir une conservation adéquate et un développement durable du nord du Québec, entre autres en déterminant les priorités de conservation et en sensibilisant la population.
- 2 Promouvoir la protection et le rétablissement d'espèces en péril (ex : caribou forestier, caribou de la Gaspésie, grive de Bicknell) par la mise en place d'aires protégées (exemple : le massif du Sud pour la grive de Bicknell) ; informer et sensibiliser les communautés vivant à proximité de ces habitats.
- 2 Soutenir la mise en place d'associations de bénévoles, au sein d'un réseau *Amis des parcs*, dans le but de rechercher le maximum d'appuis pour la consolidation et le développement du réseau des parcs du Québec.
- 2 Promouvoir la protection de territoires représentatifs de l'ensemble du Québec en vue d'atteindre l'objectif de protection de 12 % pour 2015 ; intervenir dans la définition d'aires protégées dans les régions actuellement sous-représentées dans le réseau (territoires en forêt boréale, dans le sud du Québec et en milieu marin).
- 2 Intervenir dans les dossiers pouvant mettre en cause l'intégrité des parcs québécois et la *Loi sur les parcs*, notamment le suivi des dossiers du mont Orford, des îles de Boucherville, de la motoneige, etc.

Dossier Mines

- 2 Soutenir la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine !*
- 1 Réaliser une étude concernant la certification minière.
- 1 Produire un mémoire pour la réforme sur la *Loi sur les mines*.
- 2 Participer à la campagne en faveur d'un moratoire sur l'uranium.
- 1 Rédiger un mémoire concernant la réforme des droits miniers.
- 2 Être porte-parole et assurer les communications de la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine !*

Commission Biodiversité

- 3 Restructurer la commission Biodiversité et recruter un ou des responsables et de nouveaux membres.
- 2 Développer le projet *Un estuaire à conserver*, en partenariat avec la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN).

Ateliers sur la conservation des milieux naturels

- 2 Favoriser les actions de renforcement des capacités des organismes de conservation de milieux naturels, notamment par la tenue des *Ateliers sur la conservation des milieux naturels*.
- 2 Développer une formation spécialisée.
- 2 Consolider les relations avec les partenaires et poursuivre la logistique des *Ateliers sur la conservation des milieux naturels*.

Programme Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO)

- 2 Promouvoir et soutenir la réalisation d'actions de conservation dans les ZICO (soutien aux intervenants locaux).
- 2 Promouvoir la reconnaissance du statut ZICO auprès des pairs et de la population.

- 2 Poursuivre le développement du réseau de suivi *Gardiens des ZICO*.
- 2 Développer un volet concernant la biodiversité dans les ZICO (habitat du poisson et flore).
- 2 Faciliter le réseautage entre les intervenants, notamment par la production et la diffusion du bulletin électronique ZICO.
- 2 Explorer les possibilités d'action dans la région de la Baie-James.

Commission Eau et programme Saint-Laurent / Grands Lacs

Commission Eau

- 2 Poursuivre l'implication au sein des tables de concertation concernant l'état des connaissances sur les algues bleu-vert et concernant la révision du règlement Q-2, r.8.
- 2 Assurer le suivi de la mise en œuvre des engagements inscrits à la *Politique nationale de l'eau*, dont celui concernant la redevance sur l'eau.
- 2 Participer aux comités internationaux concernant les enjeux transfrontaliers du bassin Saint-Laurent / Grands Lacs.

Programme Saint-Laurent / Grands Lacs

- 2 Participer à la révision de l'accord relatif à la qualité de l'eau des Grands Lacs.
- 2 Suivre la réforme du plan de régularisation du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent.
- 2 Soutenir le programme Saint-Laurent / Grands Lacs.
- 2 Maintenir le réseautage avec les associations et organisations œuvrant au niveau du Saint-Laurent et des Grands Lacs.
- 2 Promouvoir la mise en œuvre d'une gestion adaptative intelligente de la régularisation de l'eau du Saint-Laurent.
- 2 Assurer le suivi de l'entente sur les ressources en eaux durables du bassin Saint-Laurent / Grands Lacs.
- 2 Assurer le suivi de l'entente Canada-Ontario.
- 2 Poursuivre l'implication au sein du mouvement Great Lakes Regional Collaboration (GLRC).
- 2 Assurer le suivi de l'étude internationale des Grands Lacs d'amont (*International Upper Great Lakes Study*).
- 3 Explorer la possibilité d'un projet d'adaptation du Saint-Laurent aux changements climatiques.
- 2 Poursuivre notre implication au sein du groupe du Forum pour un leadership sur les questions relatives à l'eau (FLOW).
- 2 Poursuivre notre implication dans les enjeux de la navigation commerciale.
- 2 Poursuivre notre travail concernant les liens entre l'eau et l'énergie.
- 2 Assurer le suivi en lien avec le plan Saint-Laurent et la mise en œuvre de la gestion intégrée du Saint-Laurent (GISL).
- 2 Poursuivre notre travail concernant l'approche écosystémique du système Saint-Laurent / Grands Lacs.

Commission Énergie et changements climatiques

- 2 Analyser et intervenir dans la mise en œuvre des stratégies énergétiques des gouvernements québécois et canadien.
- 2 Participer au débat concernant l'exploration et l'exploitation gazière, pétrolière et des gaz de schiste au Québec.
- 2 Intervenir publiquement par rapport à l'exploration de l'uranium (moratoire) et participer activement au sein de la coalition *Sortons le Québec du nucléaire* afin d'empêcher le projet de reconstruction de la centrale Gentilly-2.
- 2 Participer au débat concernant l'intensification de la production hydroélectrique et ses impacts sur les rivières du Québec et les milieux marins récepteurs.
- 2 Participer à des actions en lien avec les changements climatiques, en collaboration avec d'autres organismes environnementaux (ex. Défi climat, Copenhague, etc.).
- 1 Adopter une résolution cadre concernant l'exploration et l'exploitation gazière et pétrolière au Québec.

Commission Forêt

Refonte du régime forestier québécois

- 2 Poursuivre le suivi sur la mise en œuvre de la loi 57 concernant le nouveau régime forestier québécois.
- 1 Soutenir l'adoption du projet de loi 57, dont le cœur est la gestion écosystémique.

Forêt boréale

- 2 Dans le cadre de la poursuite du projet pilote d'aménagement écosystémique de la réserve faunique des Laurentides, développer une approche d'aménagement intégrée permettant d'atteindre les objectifs ciblés par le projet.
- 1 Terminer l'identification des forêts à haute valeur de conservation (FHVC) des terres publiques de la MRC de Portneuf.
- 1 Déposer le rapport du groupe de travail sur les aires protégées de catégorie VI.
- 2 Mettre sur pied un projet pilote d'aire protégée de catégorie VI (réserve faunique de Mastigouche).
- 2 Explorer les possibilités de mettre sur pied une table nationale afin d'orienter la politique du Québec en regard des réserves fauniques.
- 3 Pour 2011, explorer les sources de financement potentielles afin de développer des projets associés à l'année de la Forêt, désignée telle par l'Unesco pour 2011.

Forêt méridionale

- 3 Avec l'aide d'un stagiaire, effectuer un portrait de la forêt méridionale permettant de mettre en lumière certains enjeux afin de développer de nouveaux projets associés à la forêt méridionale.

Communications

Activités de communication, formation, recherche, sensibilisation, représentation

- 2 Préparer les interventions médiatiques de Nature Québec en 2010, de manière à augmenter qualitativement et quantitativement le rayonnement de l'organisme dans ses dossiers prioritaires.
- 2 Définir la stratégie de communication et mettre à jour le plan de communication découlant de la planification stratégique 2010-2013.
- 2 Développer la stratégie des communications électroniques, dont l'utilisation des outils du Web 2.0 et planifier la refonte du site Internet de Nature Québec.
- 2 Bonifier les processus communicationnels existants afin d'augmenter l'efficacité des communications internes et externes.
- 2 Arrimer les dossiers de *FrancVert* avec les réalisations de Nature Québec.
- 2 Soutenir la publication de *FrancVert*.
- 3 Mettre au point des indicateurs de performance, de manière à pouvoir évaluer les progrès de Nature Québec en regard de chaque objectif communicationnel, année après année.

Rayonnement et financement

- 3 Définir une stratégie de rayonnement visant à améliorer la performance financière et l'influence auprès des décideurs, dont la classe politique, et développer nos liens avec les réseaux de développement économique et social.
- 3 Établir un programme structuré de partenariat visant les groupes ou associations professionnelles ayant des affinités avec Nature Québec.
- 2 Améliorer l'efficacité des contacts établis au sein de Nature Québec par l'implantation d'une politique prévoyant l'exploitation de tout contact effectué au nom de l'organisation.
- 2 Bonifier la représentativité actuelle de Nature Québec en augmentant le nombre de membres individuels et affiliés, et les fidéliser.
- 3 Proposer des pistes de solutions afin de renforcer la vie associative de Nature Québec, plus particulièrement le bénévolat et l'adhésion, en faisant le diagnostic des pratiques actuelles et en mettant en place des mesures d'encadrement des bénévoles et de recrutement de nouveaux membres.
- 2 Améliorer les liens d'appartenance entre Nature Québec et ses affiliés, par le soutien des actions locales de conservation et en les portant, au besoin, sur la scène nationale.
- 2 Diversifier les adhésions actuelles et le financement, par le développement d'un plan de sollicitation faisant appel, notamment, au marketing viral.
- 1 Réaliser deux campagnes de sollicitation (maison et prospection), fidéliser les donateurs et augmenter le bénéfice net relié aux campagnes de levées de fonds.





Nature Québec est un organisme national à but non lucratif qui regroupe 5 000 sympathisants, dont plus d'une centaine d'organismes affiliés issus œuvrant à la protection de l'environnement et à la promotion du développement durable. Travaillant au maintien de la diversité des espèces et des écosystèmes, Nature Québec souscrit depuis 1981 aux objectifs de la Stratégie mondiale de conservation de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) :

- maintenir les processus écologiques essentiels à la vie;
- préserver la diversité biologique;
- favoriser l'utilisation durable des espèces, des écosystèmes et des ressources.

Nature Québec contribue à l'avancement des sciences environnementales par la production de mémoires, d'analyses et de rapports sur lesquels il fonde ses interventions publiques. Il réfléchit aux perturbations que subit la nature lors de l'aménagement du territoire agricole et forestier, de la gestion du Saint-Laurent et lors de la réalisation de projets de développement urbain, routier, industriel et énergétique. À ces fins, Nature Québec a constitué des commissions autour de grands thèmes intégrateurs qui interviennent dans les domaines de l'agriculture, des aires protégées, de la biodiversité, de l'eau, de l'énergie et de la forêt. Prônant le consensus et la vie démocratique, les commissions sont animées par un important réseau de bénévoles et de collaborateurs détenteurs d'une expertise de terrain irremplaçable, ainsi que d'universitaires et de chercheurs spécialisés dans les domaines de la biologie, de la foresterie, de l'agronomie et des sciences de l'environnement.

Nature Québec cherche à susciter des réflexions et des débats, et exige souvent un examen public préalable à la réalisation de projets publics ou privés ou à la mise en œuvre de politiques ou de programmes gouvernementaux qui risqueraient d'avoir des impacts négatifs sur l'environnement.

Nature Québec
870, avenue De Salaberry, bureau 270
Québec (Québec) G1R 2T9
tél. (418) 648-2104 • Téléc. (418) 648-0991
www.naturequebec.org • conservons@naturequebec.org



Nature Québec

870, avenue De Salaberry, bureau 207
Québec (Québec) G1R 2T9
www.naturequebec.org

